



Nous Choisissons la Vie

Les Chrétiens du Moyen-Orient :
Vers le Renouveau des Choix
théologiques, sociétaux et politiques

Le Groupe "Nous Choisissons la Vie"
Beyrouth, 28 septembre 2021



WE CHOOSE ABUNDANT LIFE

نختار الحياة

Nous Choisissons la Vie

**Les Chrétiens du Moyen-Orient :
Vers le Renouveau des Choix
théologiques, sociétaux et politiques**

Nous Choisissons la Vie

**Les Chrétiens du Moyen-Orient :
Vers le Renouveau des Choix
théologiques, sociaux et politiques**



WE CHOOSE ABUNDANT LIFE

نختار الحياة

Le Groupe “Nous Choisissons la Vie”

Beyrouth, 28 septembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	§ 1-5
Chapitre premier : Situation actuelle des chrétiens au Moyen-Orient	§ 6-52
<i>Le contexte géopolitique</i>	6-29
La diversité : forces et faiblesses	6-9
De la modernité avortée à une mondialisation équivoque	10-19
Les transformations consécutives au « Printemps arabe »	20-24
L'actualité environnementale et sanitaire	25-29
<i>Le contexte ecclésial et théologique</i>	30-52
La diversité	30-33
Le vivre-ensemble	34-39
La formation théologique et spirituelle	43-40
Entre existence et présence : problématiques et difficultés	44-46
Églises et sociétés	47-52
Chapitre deuxième : Les défis du présent et les enjeux de l'avenir	§ 53-79
Un nouveau monde qui n'a pas encore pris forme	53-55
Vers un nouveau pacte social	56-64
L'enjeu de la synodalité	65-69
La « Fraternité humaine »	70-72
Vers le renouvellement du discours théologique	73-79
Chapitre troisième : Les choix et les stratégies	§ 80-100
Liste des Auteurs	

INTRODUCTION

« C'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance » (Deutéronome 30 : 19b).

1. Les chrétiens du Moyen-Orient font actuellement face à des défis majeurs qui leur imposent des choix à faire, desquels vont dépendre à la fois leur existence et leur présence dans la région. La parole de Dieu dans le trentième chapitre du Deutéronome fait référence à l'Alliance et à l'accomplissement des commandements que le Christ a scellés par son enseignement et sa vie, lorsqu'il a conclu une nouvelle Alliance de réconciliation et a donné à ses disciples le plus grand des commandements, celui de l'amour de Dieu et de son prochain comme soi-même « jusqu'à l'extrême » (Jean 13 : 1). Aujourd'hui, ces chrétiens se retrouvent à nouveau devant l'épreuve du choix, tiraillés entre la vie et la mort, entre la bénédiction et la malédiction. Il va sans dire que cette épreuve les appelle, actuellement et sans équivoque, à choisir la vie et à assumer non seulement l'engagement et la persévérance qui découlent de ce choix, mais également à effectuer tous les sacrifices nécessaires pour parvenir à la réaliser. Ils sont de même appelés à investir toutes leurs capacités au service du bonheur de l'être humain, à œuvrer pour le renouveau de leurs Églises respectives, et à renforcer leur témoignage et leur présence active parmi leurs frères et sœurs, qu'ils soient de religions différentes, ou qu'ils appartiennent à divers courants intellectuels et culturels. Et enfin, les chrétiens du Moyen-Orient sont appelés à implorer le pardon de Dieu pour leurs faiblesses et les fautes qu'ils ont commises à travers l'Histoire, puisant force et détermination dans la miséricorde de Dieu, et rejetant la culture de la mort pour choisir la vie.

2. La situation géopolitique du Moyen-Orient est extrêmement complexe. Face à la multitude des événements qui agitent cette région, différents facteurs ont contribué à y morceler les communautés chrétiennes du Moyen-Orient, tels que leur déclin démographique ainsi que l'affaiblissement de leur présence et de leur témoignage dans la région. Ces circonstances exceptionnelles nous semblent justifier de mener impérativement une analyse approfondie de la situation, qui s'appuierait sur une lecture critique et sereine, elle-même sous-tendue à la fois par une approche théologique éclairée et une diversité d'approches scientifiques rigoureuses. Nous sommes un groupe œcuménique interdisciplinaire d'experts en théologie, en sciences humaines et en géopolitique, femmes et hommes, ministres ordonnés et fidèles laïcs, membres d'Églises diverses, venus d'horizons culturels variés et appartenant à différentes nationalités. Nous nous sommes rassemblés pour chercher à entreprendre cette lecture, en investissant tout le champ de nos connaissances ainsi que celui de nos expériences, motivés par notre amour pour nos Églises, leurs fidèles, leurs pasteurs et leurs institutions.

3. Après avoir effectué de nombreuses démarches et avoir consulté tout un réseau de spécialistes en vue d'approcher le plus objectivement possible la situation des chrétiens au Moyen-Orient, nous avons adopté, pour la rédaction et pour l'élaboration du présent document, la méthode de la théologie contextuelle. Cette méthode part de la réalité, d'une

part, puis examine, par ailleurs, le discours théologique et les pratiques religieuses, à la lumière de critères scientifiques et d'une approche critique sérieux, issus des acquis des sciences humaines. Et d'autre part, elle permet d'examiner également en profondeur la situation géopolitique à travers le prisme des vérités théologiques (cf. § 74-76). Notre objectif est donc d'établir une base de réflexion à partir de laquelle il sera possible de discerner ce que Dieu veut pour son Église dans cette région, et afin de parvenir à entendre et à écouter avec attention ce que l'Esprit Saint dit à ces Églises (Apocalypse 2 : 7) « ici et maintenant » (en latin : « *hic et nunc* »).

4. Dans ce document, nous avons choisi d'aborder des sujets considérés comme tabous par certaines personnes au Moyen-Orient. En effet, notre vision s'enracine dans notre foi en ce que le Christ a dit : « Vous connaîtrez la vérité et la vérité fera de vous des hommes libres » (Jean 8 : 32). Cette conviction nous engage à approfondir le dialogue autour des contenus de ce document dans son intégralité avec nos frères et sœurs chrétiens, ainsi qu'avec les autorités et les responsables dans nos Églises. Nous souhaiterions pouvoir dialoguer également avec : ceux qui appartiennent à d'autres confessions ; ceux qui se chargeront d'être « des relais d'opinion » au sein des forces vives de la société civile ; les institutions œcuméniques régionales et internationales, et plus particulièrement le Conseil des Églises du Moyen-Orient (CEMO) – plus connu sous son appellation anglaise : « *The Middle East Council of Churches* » (MECC) ; et avec les organisations ainsi que les organismes civils, régionaux et internationaux, qui souhaitent s'engager également pour œuvrer à l'établissement d'une paix juste et à la promotion du bien auprès de l'ensemble des peuples du Moyen-Orient.

5. Nous avons choisi de décliner la méthode de la théologie contextuelle que nous présentons dans ce document en trois parties. Ainsi, dans la première partie, nous tâcherons tout d'abord de décrire le contexte dans lequel vivent les chrétiens du Moyen-Orient. Ensuite, nous exposerons les défis auxquels ces derniers sont confrontés ; et enfin, nous ferons des propositions de choix et de stratégies que pourraient adopter les chrétiens s'ils souhaitent conserver leur présence et leur mission dans cette région. Nous espérons que ce document contribuera à lancer un dialogue audacieux, notamment avec les jeunes, et à consolider l'espérance chrétienne dans leurs cœurs, afin qu'ils choisissent la vie, deviennent signes et instruments de la vraie joie, et qu'ils reflètent la lumière du Christ ressuscité, victorieux de la mort par sa propre mort.

CHAPITRE PREMIER

SITUATION ACTUELLE DES CHRÉTIENS AU MOYEN-ORIENT

I. Le contexte géopolitique

La diversité : forces et faiblesses

6. Depuis l'Antiquité, **la région du Moyen-Orient est connue pour sa diversité, notion qui suscite à la fois la divergence et le consensus.** Cette dernière se manifeste dans de nombreux domaines tels que la religion, la langue, l'appartenance ethnique, la vie sociale, la vie culturelle et la vie politique. D'ailleurs, bien avant la naissance du monothéisme, cette région du monde était marquée par de multiples expressions religieuses, parmi lesquelles le discours religieux sur la divinité suprême dans les cultures de l'Ancienne Égypte, de la Mésopotamie, de la Syrie et du pays de Canaan. Plus tard, ce panorama de la diversité s'est élargi, avec la formation de nouveaux groupes religieux en sus du judaïsme, du christianisme et de l'islam. Le **vivre-ensemble**, avec ce qu'il comporte de bienfaits et de difficultés, a marqué les relations sociales, les formulations linguistiques, les modes d'expression politique et les approches culturelles. Il a marqué également les formes d'adhésion aux différents espaces publics et lieux communs, notamment en ce qui concerne la gestion des affaires publiques (en latin : « *res publica* ») et la quête du bien commun. Néanmoins, ce vivre-ensemble a également provoqué certains conflits et certaines rivalités entre les différentes composantes des sociétés moyen-orientales, puisque certaines d'entre elles ont manifesté la volonté d'imposer une forme d'hégémonie sur les autres, tandis que d'autres groupes ont, quant à eux, manifesté un zèle abusif dans la défense de leurs particularismes.

7. Dans le contexte actuel, il est nécessaire de rechercher de meilleurs modèles sociétaux, en vue de gérer la diversité et d'inventer des modes de cohabitation et de convivialité pacifiques. Cela exige de **promouvoir la diversité en tant que modèle culturel, d'autant plus que la diversité reflète l'identité et la nature profonde du Moyen-Orient.** D'ailleurs, *La Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle* (2001) affirme, dans son premier article, que « la diversité culturelle », en tant qu'elle est « source d'échanges, d'innovation et de créativité », « [...] est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ». De là, il apparaît clairement que la diversité culturelle en tant que modèle d'organisation sociétale – et d'autant plus si elle constitue déjà l'une des caractéristiques spécifiques des sociétés moyen-orientales – devrait être étendue à l'administration des institutions politiques ; ce qui aurait de surcroît pour effet d'aller à l'encontre de certains dirigeants qui souhaitent exercer une domination à tendance totalitaire sur les institutions politiques et uniformiser ces dernières par ailleurs – comme en témoignent certaines époques de l'histoire.

8. **Si la diversité a constitué une source d'enrichissement et un espace d'échanges mutuels, ainsi qu'une voie féconde pour ce qui concerne le système des valeurs**

communes et l'intérêt public des sociétés moyen-orientales, elle n'y en a pas moins été aussi, dans la même mesure et tout au long de leur histoire, une source de complications qui a parfois pris la forme de conflits et de guerres. En réalité, les différentes formes de colonisations auxquelles a été exposée la région du Moyen-Orient, en particulier après la Première Guerre mondiale et après l'effondrement de l'Empire Ottoman, ont souvent échoué à créer les conditions adéquates qui auraient permis aux sociétés de cette région de gérer leur diversité religieuse et ethnique en se basant sur le concept d'État de droit civil. Des conditions qui auraient, par ailleurs, également permis à ces sociétés d'évoluer « de façon plus naturelle » vers la construction d'identités nationales équilibrées. C'est ainsi que le colonialisme a favorisé le raffermissement du système des protectorats et a rendu possible le recours à la pernicieuse politique menée d'après la devise « diviser pour régner ». Ce colonialisme a également imposé l'établissement de l'État d'Israël (1948) aux dépens du peuple palestinien, par le biais de terribles massacres et de déplacements forcés. Avec l'avènement de la révolution pétrolière, les orientations économiques qui ont été privilégiées alors ont favorisé l'émergence d'une économie de rente qui a marginalisé l'idée de l'investissement productif. Cette économie-là a eu pour effet de faire sombrer cette région dans un mode consumériste dont les retombées négatives ont affecté jusqu'à la production du savoir et des connaissances. **Cependant, au cours de ces dernières années, la région du Moyen-Orient a vu, outre l'apparition d'une forme de colonisation « nouvelle » et des guerres par procuration, une recrudescence des fanatismes religieux et communautaires,** visible notamment à travers l'intensification des événements autour d'un conflit sunnite-chiite. Conflit dans lequel les groupes armés de l'État islamique en Irak et en Syrie (par le biais de *Daeçh*) ainsi que le principe de « *Wilayat al-Faqih* » (principe soutenu par le gouvernement des religieux chiites en Iran) ont joué un rôle destructeur.

9. Pris dans le tourbillon de ces bouleversements, de nombreux chrétiens ont pressenti les dangers qui guettaient leur existence. Ce sentiment d'être menacés dans leur existence s'est développé chez certains d'entre eux **à partir d'une perspective réductionniste qui a été fondée exclusivement sur le clivage majorité/minorité.** Ce contexte général a entraîné les élites cultivées chrétiennes à chercher à élaborer une terminologie, des concepts ainsi que des formes de « systèmes de sauvetage ». Or, cette recherche a fait partie des facteurs qui ont contribué à l'émergence de structures de pensée qui appellent, par exemple, le nationalisme arabe et le nationalisme syrien, ainsi que la fondation de partis idéologiques à tendance ouvertement laïque – en ce sens qu'ils projettent de séparer ce qui relève du religieux de ce qui relève du politique. Cependant, du sein même de ces partis, ont émergé des régimes politiques dictatoriaux et tyranniques qui ont choisi de transgresser la liberté, la démocratie et la justice sociale. Par conséquent, **le modèle de la diversité a été contesté et le pluralisme a été mis en échec.** Et il est certain que l'échec de cette « stratégie de sauvetage » a été l'un des principaux facteurs ayant favorisé l'apparition d'une tendance complètement opposée, basée, quant à elle, sur la religion. Une transition s'est alors opérée, qui a favorisé le passage d'un zèle « laïc » excessif à un zèle religieux excessif, lequel a pu, parfois, aller jusqu'à l'exclusion d'autrui et le fait de le taxer d'être « *infidèle et mécréant* » (le « *Takfir* » étant une grave accusation dans la terminologie islamique). Or, cela a réveillé, chez un très grand nombre de chrétiens, une peur « ancestrale » pour leur avenir. C'est

pourquoi, à l'heure actuelle, certains d'entre eux réclament une protection étrangère et recourent à l'idée d'une « alliance des minorités » qui garantirait la pérennité de leur présence au Moyen-Orient. En vérité, ce choix ne peut avoir que des effets néfastes : il aboutit, en effet, à la déformation du témoignage chrétien qui se caractérise, non pas par l'instrumentalisation du politique par le religieux, ni encore par le fait de vouloir imposer des particularités et des privilèges pour préserver une identité rigide, mais par l'ouverture à l'autre et le dialogue avec lui. Il s'avère que cette perspective entrave actuellement l'intégration des chrétiens dans leurs sociétés et affecte négativement leur lutte pour la réhabilitation de la citoyenneté et la mise en pratique réelle et effective de cette dernière.

De la modernité avortée à une mondialisation équivoque

10. Le consensus des historiens situe l'origine de la « Renaissance arabe » (en arabe : « *Al Nahdà* ») à l'époque de la campagne de Napoléon Bonaparte en Égypte (1798). Il nous semble cependant que l'on retrouve déjà au Moyen-Orient, bien avant cette date, des éléments précurseurs de cette « Renaissance arabe », notamment en Égypte et dans la Syrie de l'époque (appelée en arabe « *Bilad al-Cham* »). **La « Renaissance arabe » est avant tout un projet moderniste.** Elle a constitué une vraie tentative de réflexion sur le sens de la modernité européenne et sur la possibilité de l'impact de cette dernière concernant la perspective d'un renouveau culturel et sociétal au Moyen-Orient. Et bien que la région moyen-orientale ait connu depuis cette époque d'autres phénomènes de modernisation dignes d'intérêt et qui ont effectivement laissé une empreinte indéniable sur le climat culturel général, cette « Renaissance arabe » demeure toutefois le projet de modernisation le plus important, le plus étendu et le plus profond qui s'y soit manifesté.

11. La réflexion sur la relation entre la religion et l'évolution de la société est l'une des caractéristiques du projet de la « Renaissance arabe ». À ce titre, les penseurs de cette période historique ont apporté de précieuses contributions à la pensée sociologique et politique, à la réflexion sur la relation entre la religion et la raison, ainsi que sur le rôle qui revient à cette dernière dans l'affranchissement de l'être humain vis-à-vis de l'ignorance. Sur ce point cependant, la réponse qu'ils ont apportée n'a pas été unilatérale. Là où certains percevaient une corrélation entre islam et raison, d'autres pensaient que la raison représentait un phénomène indépendant de la religion et serait capable d'offrir aux personnes un espace de dialogue, et ce, quelles que soient les écoles de pensée auxquelles ces dernières seraient rattachées. En outre, cette période de la « Renaissance arabe » a semé les graines de la pensée nationaliste, dans la lignée des nationalismes européens du XIX^e siècle. Certains de ces courants nationalistes ont ainsi appelé à la séparation de la religion et de l'État.

12. La « Renaissance arabe » n'a pas seulement été un projet culturel, mais elle a également eu une dimension politique. En effet, dans la mesure où les pionniers et les penseurs qui ont fait partie de ce mouvement ont décidé de faire confiance à la capacité de la raison à pouvoir intervenir pour ce qui est de l'organisation de la société, on peut dire que la « Renaissance

arabe » contient les semences d'un projet social et politique. En résumé, pour eux, **la raison étant considérée comme universelle et commune à tous les Hommes**, l'État ne saurait être construit sur les particularismes que sont, par exemple, la religion, l'ethnie, la race ou la couleur de peau, mais plutôt sur l'universel. **Ce principe est le fondement même de l'État démocratique moderne et du concept de citoyenneté.** Un grand nombre de ces pionniers et de ces penseurs de la « Renaissance arabe » ont estimé que ce principe devrait être considéré comme la règle d'or qui permettra à la fois de faire évoluer les sociétés et de poser les bases d'une pratique politique un peu plus juste.

13. Les penseurs chrétiens ont joué un rôle de premier plan dans la « Renaissance arabe ». Il semblerait que l'une des raisons qui permettraient d'expliquer ce phénomène serait qu'ils auraient su tirer, relativement mieux que les autres, les bénéfices du fait qu'ils aient fréquenté les écoles fondées par les missionnaires et celles qui ont été fondées par les Églises locales. En outre, certains ont tenté de trouver des dénominateurs communs avec les musulmans en dehors de la religion (cf. § 9), en valorisant la raison et en soulignant l'appartenance à une culture commune enracinée dans la langue arabe. Toutefois, « la Renaissance arabe » n'a jamais été un projet uniquement chrétien, en dépit du rôle pionnier que ces derniers ont joué dans son élaboration, mais un projet véritablement « arabe », en ce sens que ses artisans étaient tout aussi bien chrétiens, musulmans, juifs que non-pratiquants, tous ayant pour point commun de parler la langue arabe ; ou, à tout le moins, ses artisans considéraient tous qu'ils appartenaient à une culture arabe commune.

14. Les sociétés du Moyen-Orient ont constaté que, depuis le début du XX^e siècle, le projet politique qui a vu le jour lors de « la Renaissance arabe » n'a pas porté les fruits escomptés. Et cela pourrait être dû en partie au sentiment qu'ont beaucoup de musulmans que les constituantes de ce projet sont d'origine occidentale, étant donné que, selon eux, elles s'inspireraient tout particulièrement de la modernité européenne, et que cette modernité serait en fin de compte un phénomène qui se serait constitué en dehors de la « nation islamique » (en arabe : « *al-Oummà* ») ; sachant qu'en réalité, les éléments relatifs à la civilisation islamique ont contribué de façon significative à la constitution de ce projet. Ce sentiment est tout particulièrement partagé par les théoriciens de l'Éveil islamique (en arabe : *al-Sahwat al-islamiya*) qui ont cherché à proposer un modèle politique de substitution qui a été inspiré, d'une façon ou d'une autre, par l'islam. S'ajoute à cela, l'échec de la plupart des pays de la région à mettre en place un vrai modèle démocratique, notamment après que Lord Balfour a promis au peuple juif d'établir un État-nation en Palestine, et après que l'État d'Israël a effectivement vu le jour sous les mandats franco-britanniques qui se sont imposés au Proche-Orient à ce moment-là. De même, un certain nombre de gouverneurs des pays de cette région ont profité des événements de 1948 en Palestine, liés à la « Catastrophe » (mieux connue en arabe sous le terme de « *Nakbâ* ») ainsi que des conflits qui en ont découlé, pour imposer des dictatures masquées ou déclarées qui n'ont pas hésité à prétexter devoir combattre l'État sioniste pour porter atteinte aux libertés individuelles et mettre en place une répression intellectuelle et politique (cf. § 9).

15. L'échec des sociétés du Moyen-Orient à adopter pleinement le projet de la modernité issu de la « Renaissance arabe » et à l'adapter de façon à pouvoir y intégrer leurs spécificités, les a conduit à osciller entre des modes de pensée traditionnels et des approches plus modernes. Ce phénomène est particulièrement visible dans la façon dont ces sociétés essaient de traiter les problématiques qui émergent du contexte de la post-modernité, puisqu'elles abordent ces dernières avec une mentalité pré-moderne, voire des références issues de ces modes de pensée traditionnels. Et l'écart avec ce projet de modernité se creuse d'autant plus que la contribution des sociétés moyen-orientales à l'élaboration de la pensée moderne et des sciences contemporaines reste très limitée.

16. Il est clair que l'attachement à ce que l'on considère comme relevant des traditions, du patrimoine et des coutumes revêt souvent au Moyen-Orient un caractère religieux, communautaire, ethnique, national ou tribal, qui risque cependant d'évoluer parfois vers certaines formes de fanatisme. Or, les formes les plus dangereuses qui se répandent actuellement dans cette région sont celles qui relèvent d'une sorte de fanatisme religieux, parfois violent et capable d'aller jusqu'à essayer d'oblitérer toute identité autre que la sienne (cf. § 9). Bien que l'islam politique constitue aujourd'hui, dans ses formes les plus extrémistes, un terreau propice à une violence qui trouve sa justification dans la religion, il est nécessaire d'insister sur le fait que la violence n'est pas un phénomène inhérent à l'islam, ni à quelle que forme d'islam politique que ce soit, et qu'elle ne peut pas non plus être considérée comme étant exclusivement l'apanage de la religion musulmane : mais ce phénomène serait plutôt, en tout premier lieu, un phénomène anthropologique et social, souvent lié à un discours sur les identités, clos, exclusiviste, arrogant.

17. Les sociétés du Moyen-Orient, surtout dans les grandes cités, sont touchées par la mondialisation croissante de ces dernières décennies, ainsi que par les phénomènes d'uniformisation des modes d'alimentation et des codes vestimentaires qu'elle a engendrés. À ces phénomènes s'ajoute la communication rapide et instantanée par le moyen des médias modernes, lesquels ont joué un rôle actif lors des soulèvements du « Printemps arabe » (cf. § 20-21), puisqu'ils ont permis de documenter les mouvements populaires et de transmettre une trace de leurs initiatives aux quatre coins du monde. En outre, la mondialisation a engendré une dépendance des populations vis-à-vis des technologies modernes telle que cette dépendance a eu un impact négatif sur ces dernières, notamment sur leurs capacités à préserver des relations humaines saines.

18. Le monde globalisé se caractérise par l'intensification des liens économiques entre les pays et par l'émergence de structures économiques mondialisées. Ce phénomène s'accompagne du fait que les considérations économiques prennent une place de plus en plus importante dans la détermination des politiques d'États, et ce, parfois, aux dépens de principes moraux importants, et notamment au détriment de la *Déclaration Universelle des Droits Humains*. Vient s'ajouter à cela le fait qu'un clivage entre les pays qui sont à l'origine de la révolution numérique et ceux qui sont simplement des consommateurs dans cette civilisation des technologies numériques ne cesse de croître. Et il ne fait aucun doute que les sociétés moyen-orientales, dans lesquelles la culture de la consommation s'est

répandue, se retrouvent, la plupart du temps, victimes des effets de la mondialisation économique et des conditions que cette dernière impose aux États de cette région : en effet, elles ne parviennent pas à y répondre, en raison du rôle marginal qu'elles jouent dans le jeu de la production et des lois du marché économique mondial.

19. La tendance à l'universalisation qui accompagne la mondialisation suscite souvent une réaction opposée qui penche, au contraire, à exacerber les particularismes et les replis identitaires. Ce phénomène de polarisation et de repli ne touche pas seulement les questions identitaires : de façon générale et du fait de la globalisation, il touche également tous les autres aspects de la vie dans les sociétés contemporaines. Dans la région du Moyen-Orient, ce phénomène de polarisation se traduit par **une tension paradoxale entre l'amplification du sentiment religieux d'une part, et l'accroissement de l'indifférence voire de la méfiance vis-à-vis de la religion d'autre part** – ce qui entraîne de nouvelles formes d'athéisme dans certains milieux, et notamment parmi certaines catégories de jeunes (cf. § 54).

Les transformations consécutives au « Printemps arabe »

20. À partir de décembre 2010, les soulèvements du « Printemps arabe » dans nos régions sont considérés comme un événement de grande importance. Les protestations ont, en effet, non seulement fait éclater le scandale autour du gouffre qui s'est creusé entre les dirigeants au pouvoir et leurs peuples, mais elles ont également permis d'établir la preuve que les régimes politiques en place avaient perdu toute légitimité, sachant que la classe politique a besoin de remporter l'adhésion des citoyens et des citoyennes sur la façon dont ils exercent effectivement le pouvoir pour pouvoir fonder leur légitimité respective. Lors des mouvements populaires, il a été constaté que les slogans, brandis dans les manifestations, exprimaient tous unanimement le souhait de voir s'articuler la justice sociale avec le respect des droits civils, et notamment avec celui de la liberté ; et ce, dans le cadre d'un régime politique qui devra prouver qu'il est effectivement démocratique dans son exercice du pouvoir. Il est remarquable d'observer comment ces mouvements ont réussi à surmonter les clivages et les différences de religions, d'appartenances communautaires, de races, de sexes et de générations ; et, comment, ce faisant, la nature de ce qu'ils étaient profondément s'est vue révélée sur la scène publique sur des modes inédits et non conventionnels, tant sur la forme que sur le fond. Ils se sont insurgés contre les modèles économiques existant, appelant à dépasser les modèles de réformes politiques proposés, tout en remettant en cause la capacité des partis politiques traditionnels à changer. Enfin, ces mouvements ont clairement favorisé l'implication des sociétés civiles concernées, non pas uniquement dans le soutien qu'elles ont pu apporter aux contestations populaires, mais aussi et surtout dans leur participation active au débat intellectuel et conceptuel autour du système de valeurs, ainsi qu'autour des questions sociétales et économiques. Et l'on peut affirmer que le rôle qu'elles ont joué sur ces deux plans a été capital.

21. La citoyenneté, en tant que concept et en tant que valeur, a été promue lors du « Printemps arabe » en Tunisie, en Égypte, en Syrie, et puis, un peu plus tard, en Irak et au Liban. Les mouvements populaires ont dénoncé le fait que les droits des citoyennes et des citoyens avaient été transgressés et violés durant des décennies, jusqu'à ce que cette situation corrompue devienne la norme et qu'elle trouve sa justification dans la religion ou dans l'appartenance communautaire, raciale et régionale. Dès lors, les soulèvements du « Printemps arabe » ont voulu rompre avec la logique du clivage Minorité/Majorité, au nom d'une citoyenneté fondée sur les droits de l'individu ; et elles ont revendiqué de pouvoir à la fois replacer le concept de citoyenneté au cœur de l'exercice du pouvoir politique et de pouvoir, par ailleurs, mener les réformes politiques et sociales à la lumière de ce concept.

22. Les jeunes ont joué un rôle central dans les soulèvements du « Printemps arabe » dans plus d'un pays. Ces soulèvements ont révélé combien ces jeunes vivaient une crise aiguë – dont le chômage et la marginalisation politique étaient les principaux symptômes – et **combien ils aspiraient à un changement politique et social radical**. Les soulèvements du « Printemps arabe » ont ainsi ouvert la porte à une réflexion approfondie sur les problématiques que rencontraient ces jeunes, ainsi que sur la meilleure façon de leur permettre de s'impliquer davantage dans la vie familiale, religieuse et publique. De même, une attention particulière a été accordée à la condition des femmes, en partant du principe qu'il fallait établir, d'une part, une plus grande égalité entre les sexes dans la répartition des ressources ainsi que dans l'offre d'opportunités ; et, d'autre part, leur assurer une meilleure protection contre l'exploitation et l'extorsion de biens. Par ailleurs, les révolutions populaires ont non seulement alerté sur le danger qu'il pouvait y avoir à ignorer les problèmes auxquels étaient confrontés les jeunes, et donc l'urgence de les écouter et de prendre en considération ce qu'ils avaient à dire ; mais elles ont également mis en lumière l'incompétence des institutions religieuses à comprendre, la plupart du temps, les mutations qui affectent la vie de cette catégorie de la population du fait de la globalisation. De manière générale, l'attitude des jeunes vis-à-vis de l'institution religieuse n'est pas unanime. Certains se sentent étrangers à elle et la rejettent, tandis que d'autres y restent attachés tout en aspirant à une plus grande liberté. Enfin, d'autres y sont attachés car ils considèrent qu'elle est encore garante des valeurs morales et qu'elle reste aussi un lieu où ils peuvent se sentir en sécurité.

23. Les soulèvements du « Printemps arabe » ont été porteurs d'un grand potentiel de changements, même si, dans certains pays, des critiques ont été formulées pour les accuser d'avoir échoué à élaborer un projet national moderne et cohérent. Et il ne fait aucun doute que c'est ce potentiel qui a constitué l'une des principales raisons pour lesquelles les forces politiques dirigeantes – celles-là même qui profitaient habituellement du système politique en place – ont tenté de circonscrire ces mouvements populaires, de les diaboliser et de les rendre responsables du climat anxieux qui a suivi les révoltes. Elles ont même tenté de les récupérer pour les mêler aux jeux politiques issus des conflits traditionnels. **Néanmoins, ces soulèvements, en dépit des tentatives pour les paralyser et neutraliser leur force d'action, ont constitué un point de départ pour des initiatives nouvelles qui ont cherché à examiner le rapport que la citoyenneté pouvait entretenir avec d'autres formes**

d'appartenance, telles que l'appartenance à une religion, à une communauté, à une race ou à une couleur de peau, et ce, en partant du principe selon lequel les différences et les spécificités sont déjà incluses, respectées et intégrées dans l'acception même du concept de citoyenneté (cf. § 12). C'est dans ce cadre-là que des formules telles que « la diversité dans l'unité » (Égypte) ou « la gestion de la diversité » (Liban) ont été proposées. Cette dynamique intellectuelle a eu pour effet de remettre de la dialectique au cœur d'un cadre de pensée sclérosé depuis trop longtemps, et a dénoncé la tendance qui existe dans les régions du Moyen-Orient à vouloir comprendre le concept de citoyenneté à travers le prisme réducteur des identités restrictives.

24. Malgré des apports positifs, il est nécessaire de ne pas oublier le fait que **les révolutions du « Printemps arabe » n'ont pas réussi actuellement à aboutir à l'établissement de véritables régimes démocratiques** dans la région du Moyen-Orient. Si certains pays sont parvenus à instaurer de nouvelles constitutions ou à mener des réformes politiques, il n'en reste pas moins que dans d'autres pays, les régimes anciens qui ont suscité les révoltes populaires ont réussi soit à se maintenir en place et à se perpétrer eux-mêmes à l'identique, soit à défendre, coûte que coûte et avec une grande férocité, leur maintien au pouvoir. **Il n'est pas rare alors que les peuples de cette région se retrouvent contraints de choisir entre un État policier et un État de droit respectueux de leurs libertés.** S'ajoute à cela le fait qu'un grand nombre de forces politiques sont parvenues à exploiter les soulèvements du « Printemps arabe » comme un prétexte pour alimenter le terrorisme et à transformer également la situation géopolitique de cette région pour en faire le théâtre du conflit entre ce qu'on a appelé « l'axe sunnite » et « l'axe chiite » (cf. § 8).

L'actualité environnementale et sanitaire

25. Les épreuves que traversent actuellement l'humanité dans sa lutte contre la pandémie de la Covid-19 ne semble pas être le fruit du hasard : les Hommes semblent, au contraire, payer chèrement les conséquences des graves méfaits qu'ils ont commis contre la planète et l'exploitation de ses ressources, ainsi que les perturbations de son équilibre naturel qu'ils ont induites de ce fait. L'apparition du virus a donné l'alerte quant à la nécessité d'un éveil des consciences concernant le sens que les êtres humains veulent donner à la vie ; tout comme elle les questionne sur la place qu'ils consentent à laisser à la nature pour préserver un environnement sain. Par ailleurs, il semble urgent aussi qu'ils s'interrogent sur ce que cela signifie que de se montrer véritablement dignes d'habiter sur cette planète qui les porte. Des décennies de pratiques dommageables et de comportements humains irresponsables ont abouti à la destruction de pans entiers de notre planète. Si les Hommes ne changent pas fondamentalement leurs manières d'agir, et s'ils n'acceptent pas de le faire de façon consciente, disciplinée et structurée, en ayant pour objectif de limiter l'expansion de ce processus destructeur, alors c'est leur existence même sur terre qui risque d'être menacée. En réalité, les mutations environnementales et le changement climatique ne doivent pas être vécus comme une fatalité inévitable contre laquelle rien ne peut être fait. Il s'agirait plutôt de considérer que les Hommes peuvent encore agir sur ces problématiques

s'ils acceptent de s'atteler à leur résolution : en effet, leur capacité d'action potentielle est intimement liée aux choix qu'ils seraient en mesure de faire, que ce soit en matière de politiques d'actions et de stratégies générales, ou de décisions politiques.

26. Les politiques capitalistes néolibérales qui sont à l'œuvre à l'ère de la mondialisation, et ce qui s'en est ensuivi d'exploitation de ressources naturelles et environnementales, ont eu des retombées catastrophiques. **L'idéologie capitaliste mondialisée intriquée avec un « impérialisme écologique »,** dont les manifestations les plus visibles sont des phénomènes tels que la déforestation, la marchandisation des espèces vivantes présentes dans les milieux terrestres et maritimes, ainsi que le recours massif à la production industrielle – sans compter avec ce qui en a découlé de pollution environnementale et d'émissions de gaz à effet de serre – est responsable de la dégradation du climat ainsi que des perturbations atmosphériques à l'échelle planétaire. Elle est également responsable d'un déséquilibre des écosystèmes qui favorise l'apparition de nouveaux virus vecteurs de risques épidémiques. **La région du Moyen-Orient a tout particulièrement été touchée par les conséquences liées à la conjugaison de l'ensemble de ces facteurs, du fait non seulement des guerres, mais également du fait du non-respect des normes environnementales par les États de cette région, ainsi que du manque de conscience de ces derniers quant à l'importance des enjeux environnementaux. Sans compter avec la multiplication de comportements irresponsables et corrompus.**

27. La privatisation du secteur de la santé et la réduction de l'investissement dans la recherche scientifique et épidémiologique ont contribué à affaiblir les systèmes de santé publiques préventifs et curatifs dans de nombreuses régions du monde, ce qui a entraîné une diminution de la confiance que les gens pouvaient avoir dans ces derniers. Il est intéressant de constater comment la pandémie a permis de dévoiler la désorganisation structurelle des services du secteur de la santé, mettant dans l'embarras un certain nombre d'États qui se sont retrouvés dans l'incapacité de gérer une situation d'urgence d'une telle ampleur, au point qu'ils ont préféré privilégier une réponse sécuritaire et politique pour pallier l'urgence, plutôt que proposer une réponse véritablement sanitaire. Ce cas de figure a été observé dans un certain nombre de pays de la région du Moyen-Orient qui ont choisi de contourner le cadre des institutions légales compétentes – comme les ministères de la santé et du développement – pour créer des comités d'urgence pilotés, le plus souvent, par les services de sécurité. Cela a abouti à une confusion sur la nature des mesures mises en place, puisque certaines émanaient d'une réponse purement sanitaire, alors que d'autres correspondaient à des dispositifs qui relèvent habituellement de la Sécurité intérieure. De même, certains gouvernements ont déployé de nouveaux outils de surveillance qui portent atteinte tout aussi bien aux libertés publiques et privées qu'aux droits de l'Homme.

28. En ce qui concerne la pression de certains lobbies pour préserver leurs intérêts économiques restreints, les inégalités sociales, l'inaptitude des gouvernements à affronter la crise qui a suivi le confinement total et ses mesures restrictives, et vu la vitesse à laquelle le virus s'est répandu, les répercussions ont été catastrophiques pour les classes sociales les plus défavorisées. De façon générale, **la pandémie a ainsi révélé la fragilité du modèle**

économique de certains pays de la région moyen-orientale, à savoir : une économie basée essentiellement sur le secteur tertiaire et l'emprunt de capitaux étrangers. Une économie qui a, par ailleurs, marginalisé le développement de son secteur secondaire, comme les secteurs de l'agriculture et de l'industrie (cf. § 18). Elle a également négligé d'autres secteurs tels que celui de l'enseignement, celui de l'éducation et celui de la santé. C'est ainsi que cette économie souffre d'une augmentation constante non seulement de sa dette publique, mais aussi de son taux de chômage.

29. La pandémie a révélé la fragilité du système éducatif dans la plupart des États du Moyen-Orient. Ces États ont instauré l'enseignement à distance par le biais des plateformes numériques dématérialisées, sans prendre en considération le fait que beaucoup de familles ne possédaient pas les moyens technologiques nécessaires, comme des ordinateurs et une connexion internet. En outre, la pandémie a mis en lumière les faiblesses de l'enseignement public ainsi que son impuissance à mener les réformes qui s'imposent et qui auraient permis d'adapter les programmes scolaires au problème des différences sociales, afin d'assurer l'égalité des chances entre les pauvres et les riches. Ajoutons à cela le fait que, au Moyen-Orient, la qualité de l'enseignement pâtit du choix qui a été fait d'opter pour une scolarité avec des classes en demi-jauge (réparties sur les matinées et sur les soirées) ; ce qui a induit une baisse du niveau scolaire. Enfin, l'enseignement public souffre aussi d'un manque à la fois d'infrastructures, de ressources humaines et de moyens financiers ; alors que, par ailleurs, le matériel et les moyens technologiques mis à disposition sont obsolètes et ne correspondent plus aux besoins des sociétés dans la région.

II. Le contexte ecclésial et théologique

La diversité

30. Les origines des Églises du Moyen-Orient remontent à l'époque apostolique. La foi de ces Églises se fonde sur la tradition commune de l'Église universelle, et particulièrement sur la Bible. Cette dernière reste la référence et l'expression la plus exacte du dépôt sacré de la foi que les Églises se doivent de garder sous la guidance de l'Esprit Saint et d'approfondir continuellement par la prédication, la liturgie et les divers ministères. Il est nécessaire de **distinguer le contenu du dépôt de la foi d'une part, de ses modes d'expression d'autre part** : en effet, alors que le premier volet reste immuable, le second s'adapte aux changements de contextes, d'aspirations des fidèles ainsi qu'à leurs besoins et à leurs questionnements selon les époques et les lieux.

31. Depuis qu'elles ont été fondées, les Églises du Moyen-Orient vivent l'expérience de la diversité. Les premiers siècles de l'ère chrétienne dans cette région ont vu l'émergence de moyens d'expression différents concernant le dépôt de la foi et que les Églises naissantes ont reçus, quant à elles, des premiers témoins dans une diversité de langues, de cultures et de modes d'interactions. C'est ainsi que la proclamation du message de l'Évangile a

engendré des traditions dans lesquelles les croyants n'ont eu de cesse de puiser les fondements d'une foi profonde, qu'ils ont, par ailleurs, transmise de générations en générations. Le patrimoine patristique, liturgique, littéraire, spirituel, canonique, artistique et linguistique de l'Orient chrétien est le signe vivant de cette diversité. On peut citer, en effet, et à titre d'exemple, la tradition antiochienne, riche de ses racines grecque, araméenne et syriaque, et de l'apport de ses écoles de théologie et de leurs liens avec les Pères syriaques et cappadociens (appelés ainsi en référence à la Cappadoce qui était située en Asie mineure) ; la tradition alexandrine dans ses deux volets grec et copte, et l'apport de ses écoles de théologie avec ce qu'elles ont produit de richesses patrimoniales culturelles et spirituelles ; mais aussi la tradition arménienne avec son patrimoine unique. Enfin, n'oublions pas, bien sûr, le patrimoine issu de la tradition romaine catholique, ainsi que le patrimoine évangélique local issu de la « Réforme » au XVI^e siècle. Par ailleurs, si le contexte dans lequel les différentes Églises du Moyen-Orient ont évolué tout au long de l'histoire et en fonction des situations géographiques a changé, il n'en reste pas moins qu'elles s'accordent toutes de façon unanime pour proclamer le message unique de la Bonne Nouvelle « ici et maintenant », par le témoignage vivant, et ce, en vue d'accomplir leurs missions communes.

32. Depuis le XVII^e siècle, les missions occidentales, romaines latines ou réformées, ont joué un rôle primordial dans l'émergence des Églises orientales catholiques ainsi que des communautés protestantes évangéliques – dont certaines ont conservé une structure ecclésiale traditionnelle et historique, tandis que d'autres se sont affiliées à un système congrégationaliste (ou en anglais : « *The Evangelicals* »). **Bien que l'émergence de ces Églises et de ces communautés aient été une source de conflits par le passé**, car elle s'est faite au détriment des Églises historiques de la région moyen-orientale, **certains chrétiens de la région ont tendance à apprécier leur existence**, non seulement en raison du rôle unique que chacune d'entre elles a pu jouer, mais aussi parce que l'existence même de ces dernières évoque cet esprit de diversité qui a marqué le christianisme depuis la Pentecôte. Dans ce contexte, il convient de signaler que les écoles, les universités, les centres de soins médicaux ainsi que les centres sociaux – qui ont été fondés au départ par les missionnaires occidentaux – ont contribué non seulement à consolider le rôle des Églises dans les sociétés moyen-orientales, mais aussi à promouvoir, directement ou indirectement, « la Renaissance arabe » (cf. § 10-13).

33. Les chrétiens du Moyen-Orient ont joué, après la naissance de l'islam, un rôle culturel pionnier dans la traduction des sciences de cette époque, notamment dans la traduction de la philosophie et de la médecine, du grec et du syriaque vers l'arabe. Ils ont également participé activement à des débats philosophiques et théologiques avec des théologiens et des exégètes musulmans. Ils ont fait de l'arabe une langue capable d'exprimer des concepts dans tous les champs de la connaissance, après l'avoir enrichie d'une toute nouvelle terminologie philosophique, théologique et scientifique. **La tradition chrétienne transcrite et conservée en langue arabe constitue ainsi un héritage patrimonial commun pour toutes les Églises du Moyen-Orient**, d'autant que ce sont la langue et la culture arabes qui ont justement contribué à cimenter profondément leur témoignage commun (cf. § 13).

Le vivre-ensemble

34. Les Églises historiques du Moyen-Orient s'organisent autour d'un régime patriarcal qui s'inspire de la synodalité – et dont le sens originel renvoie au fait « d'être ensemble » et de « marcher ensemble ». Cette synodalité trouve ses fondements théologiques dans la présence de Dieu auprès de son peuple et dans son cheminement avec lui tout au long de l'histoire, comme en témoigne la Bible. Elle est également fondée sur l'identification de l'Église avec le corps du Christ (Éphésiens 4 : 12), et sur la croyance en un nouveau Peuple de Dieu qui marche vers le Royaume et dont le cœur serait composé de fidèles baptisés, membres de ce peuple. Quant aux diacres, prêtres et évêques, leur ministère consiste essentiellement à veiller sur le Peuple de Dieu et à le servir (Actes 20 : 28), en « intendants fidèles » (Luc 12 : 42) qui devront rendre des comptes devant le trône du Christ, seul Juge équitable. La synodalité est vécue en premier lieu dans chaque Église locale, ensuite entre les différentes Églises d'une même province (patriarcat), puis en communion avec les Églises du monde. Elle repose sur l'interaction de tous les différents membres d'un seul et même corps, afin que ce dernier puisse croître de manière saine et harmonieuse (1 Corinthiens : 12). Partant de là, le respect des différents dons et charismes qui caractérisent les membres du Peuple de Dieu ainsi que l'idée de concertation qui lui est intrinsèquement associée constituent tous les deux le cœur du concept de synodalité. Malheureusement, **trop souvent encore, certains membres du Peuple de Dieu, tout particulièrement les femmes et les jeunes, sont marginalisés dans nos Églises et sont exclus des processus de prises de décisions les plus importants, tout en subissant, par ailleurs, un mode de gouvernance autoritaire. Les conséquences en sont une absence de partage des responsabilités, une gouvernance déséquilibrée et un manque de transparence** entre les fidèles et leurs pasteurs. Et il n'est pas rare de constater que la corruption, particulièrement dans les domaines qui touchent à la santé et à l'éducation, érode de plus en plus souvent les fondements institutionnels des Églises ; ce qui va à l'encontre de leur mission première, à savoir : celle d'annoncer l'Évangile et de promouvoir les valeurs chrétiennes.

35. La présence chrétienne au Moyen-Orient est constituée par celle de tous les fidèles, quelle que soit l'Église, l'ethnie ou la nationalité à laquelle ils appartiennent. La communion de ces Églises incarne la présence de l'Église du Christ « ici et maintenant », dans la mesure où celle-ci s'enracine à la fois dans l'histoire et la géographie de cette région, tout comme dans la civilisation de ses peuples. C'est pourquoi **le « vivre-ensemble » œcuménique, autrement dit le souci affiché de chercher à unifier les Églises, n'est pas le fait de quelques théologiens ou pasteurs seulement : il s'agit, au contraire, d'un enjeu fondamental qui est relié à la fois au témoignage commun rendu par les Églises au Christ ; à leur vocation universelle à la sainteté ; et enfin, à leur mission unique qui est de servir l'humanité. C'est ainsi que le moyen pour elles de parvenir à vivre ce témoignage, cette vocation et cette mission, est celui de la synodalité** telle qu'elle a été voulue par le Seigneur pour ces dernières. Il s'agit, en effet, pour toutes ces Églises de rester ensemble et solidaires, au risque de se voir disparaître coûte que coûte, mais sans pour autant donner l'impression de vouloir constituer une sorte de front commun contre un quelconque

autre groupe religieux ou social, ou encore un quelconque autre parti politique. Le défi œcuménique exige un effort non seulement pour passer du confessionnalisme à la reconnaissance d'un « état ecclésial » ; mais aussi pour accueillir la diversité et l'ouverture à l'autre, loin de tout repliement sur soi et loin aussi de toute quête en vue de chercher à satisfaire des intérêts personnels. Ce défi exige également de rétablir l'unité visible des Églises, d'autant plus que ces dernières se heurtent à l'existence de conflits et de divisions entre elles, vieux de plusieurs siècles, qui les traversent encore aujourd'hui et ne cessent d'affaiblir leur mission.

36. L'évolution du mouvement œcuménique au niveau mondial a contribué au développement de l'esprit œcuménique au Moyen-Orient. L'Esprit Saint a inspiré aux Églises de cette région de fonder, en 1974, le Conseil des Églises du Moyen-Orient (CEMO en français ; MECC en anglais), et d'en faire un espace de rencontres, d'échanges, de dialogue et de coopération, afin de témoigner du Christ ressuscité d'entre les morts, et de ranimer l'espoir du rétablissement de la communion plénière. À l'heure actuelle, ce Conseil rassemble toutes les Églises historiques, à l'exception de l'Église apostolique assyrienne. La création de ce Conseil a marqué un nouveau tournant dans les relations que les Églises membres entretenaient les unes avec les autres. Il les a, en effet, poussées à se rapprocher les unes des autres, à faire face ensemble aux défis communs, et à interagir plus en profondeur avec les sociétés dont elles sont issues. Il leur a également permis d'éviter de raviver les anciens conflits, tout comme les rivalités et les réticences qui ont marqué l'histoire des Églises. Ces dernières ont effectivement connu des périodes d'isolement et de repliement identitaire, notamment du fait de procédés démagogiques influents, qui se sont appuyés sur des logiques de fonctionnement tribal, des théories qui faisaient prévaloir de prétendues supériorités communautaires, ainsi que des complexes de persécution, et qui, tous, dénigraient « l'amour de Dieu [qui] bannit toute crainte » (1 Jean 4 : 18). **Malgré les progrès réalisés par le mouvement œcuménique au cours de ces dernières décennies, les Églises continuent de rencontrer des difficultés à coopérer en vue de parvenir à faire émerger des idées novatrices et à élaborer des programmes structurés et clairs** – lesquels seraient par ailleurs en mesure de refléter à la fois une identité ecclésiale commune et leur capacité à s'engager ensemble avec davantage de détermination pour œuvrer à la réalisation d'une unité visible. D'ailleurs, la preuve en est que le CEMO a connu, il y a environ une dizaine d'années, une crise majeure qui a failli avoir raison de son existence même. Aujourd'hui, le CEMO cherche à opérer un nouveau départ et à retrouver le rôle dans lequel il s'était précédemment distingué.

37. Depuis son émergence au VII^e siècle, l'islam fait partie intégrante de l'existence des chrétiens du Moyen-Orient. Et dans la mesure où la plupart des chrétiens de notre région vivent dans des sociétés qui sont régies par les lois et la culture de l'islam, il est indéniable que ce dernier soit devenu indissociable de l'annonce de l'Évangile. Bien que les relations islamo-chrétiennes aient connu en général une dynamique positive qui s'est distinguée par une capacité de « vivre-ensemble » fondée sur des valeurs partagées d'amour, de fraternité et de solidarité – et que l'on a appelée « dialogue de la vie » –, elles ont néanmoins été traversées aussi par des expériences qui ont été marquées par la haine, par la

guerre, et parfois même par des persécutions. Il ne fait aucun doute que les raisons qui ont abouti à ces expériences malheureuses étaient multiples et complexes. Parmi ces raisons, on peut citer notamment : les déséquilibres du pouvoir politique ; des stratégies qui ont eu recours à la force coercitive ; des politiques qui ont visé à jouer sur un sentiment de peur et à faire le jeu des intérêts communautaristes bornés ; et enfin, la prédominance d'un discours théologique qui a cherché à discréditer l'*autre* et à affirmer que sa religion n'avait aucune légitimité. Aujourd'hui, **bon nombre de chrétiens estiment que leurs rapports avec l'islam et ceux qui le pratiquent devraient être fondés sur des principes de « vivre-ensemble », de rapprochements communautaires, de fraternité, ainsi que sur les bases d'un dialogue de vie et de débats intellectuels, en tant qu'ils sont les moyens à partir desquels une vie commune devient vraiment possible.** Ce n'est qu'à ces conditions en effet qu'ils envisagent de mettre à profit les enseignements constructifs de l'histoire et qu'ils se prémunissent de réitérer toutes ces expériences malheureuses.

38. Aujourd'hui, il s'agit de faire face à une autre réalité : à savoir que certains membres des différentes Églises professent des discours contradictoires en fonction du public auquel ils s'adressent, en particulier s'il s'agit de membres d'autres Églises ; et, de façon plus générale, s'il s'agit de membres issus d'autres confessions religieuses. Ce qui, dans les deux cas, va à l'encontre de l'esprit du « vivre-ensemble ». En effet, ce qui est professé dans les réunions privées diffère très souvent des déclarations qui sont faites sur la scène publique officielle – ce qui est en soi une transgression des prescriptions du Seigneur : « Que votre parole soit oui, oui ou non, non » (Matthieu 5 : 37). De même, nous constatons que, pour servir leurs intérêts stratégiques, certaines institutions de l'Église, aujourd'hui, ont recours à ces mêmes pratiques. Ainsi, en vue d'obtenir des aides de la part de certains groupes chrétiens américains et européens, elles adoptent des discours hostiles au « vivre-ensemble », exagérant de surcroît la détresse des chrétiens du Moyen-Orient, qu'elles dépeignent comme étant les victimes d'une persécution ciblée et orchestrée par les musulmans. D'un autre côté, en présence des musulmans, elles tiennent un discours complètement différent, dans lequel elles font, au contraire, l'éloge de la « protection » des chrétiens par les musulmans, et préconisent la fraternité interconfessionnelle et le « vivre-ensemble » avec ces derniers. La contradiction dans leur posture est également flagrante lorsqu'elles abordent la question du système confessionnel, puisque, d'un côté, elles vont tenir un discours dans lequel elles préconisent de le proscrire ; alors que, d'un autre côté, elles vont revendiquer au contraire la nécessité de conserver les privilèges communautaristes, ou encore, présenter le système confessionnel comme étant une réalité inéluctable.

39. Les relations entre chrétiens et juifs s'enracinent dans un patrimoine spirituel commun qui s'appuie sur la Bible, et notamment sur l'Ancien Testament. Si ces relations ont connu des hauts et des bas, en fonction des contextes géographiques et des diverses conjonctures historiques, elles ont néanmoins été pacifiques au Moyen-Orient et régies par le « vivre-ensemble » de façon générale, et ce jusqu'à la création de l'État d'Israël en 1948. À partir de cette date, les relations entre les membres des deux communautés religieuses se sont alors détériorées du fait de l'occupation de la Palestine par Israël d'une

part ; et, d'autre part, du fait de la confusion entre les notions de « judaïsme », de « sionisme » et d'« État d'Israël ». Les occasions de rencontres entre juifs et chrétiens se sont alors raréfiées dans la région du Moyen-Orient, cédant ainsi la place à une inimitié fondée sur des sentiments d'injustice et de peur. Un groupe de chrétiens palestiniens représentant diverses Églises et organisations d'Églises a publié, le 11 décembre 2009, un document intitulé « Un moment de vérité » (en arabe : « *wakfit hàkk* » ; et en anglais : « *A moment of Truth* »), qui est un appel à considérer la nécessité de rétablir la justice comme moyen de parvenir à la réconciliation ainsi qu'à une paix juste et durable.

La formation théologique et spirituelle

40. Les Églises du Moyen-Orient ont fondé des instituts et des facultés prestigieux, afin de permettre à leurs ministres d'accéder à une formation humaine, théologique et œcuménique, dont l'objectif était de leur permettre de contribuer à l'édification de l'Église en tant qu'elle est Corps du Christ, et d'accomplir leur mission chrétienne dans cette région du monde. Ces instituts et ces facultés ont pour vocation de permettre aux étudiants de découvrir le patrimoine de leurs Églises respectives ainsi que celui des autres Églises, et de leur proposer des programmes de formation qui s'appuient sur une approche critique et moderne. Par ailleurs, ils offrent aussi à ceux-ci un cadre qui leur permet d'accéder à une vie ecclésiale animée par la prière et la liturgie, et qui a pour vocation de les éduquer à des valeurs tels que l'amour, la réconciliation, le dialogue et la construction de la paix. Ces instituts et ces facultés admettent tous les fidèles, hommes et femmes, qu'ils souhaitent approfondir leur foi, ou qu'ils souhaitent répondre à l'appel de Dieu en s'engageant dans le ministère de l'Église. Ils forment, en outre, des enseignants et des animateurs qualifiés pour enseigner la catéchèse dans les écoles et les paroisses, en partenariat avec des centres de formation religieux qui ont été spécialement créés à cette fin.

41. Dans le domaine de la formation théologique, l'Association des Facultés et des Instituts théologiques au Proche-Orient (plus connue en anglais sous l'appellation « *The Association of Theological Institutes in the Middle East* » - *ATIME*), fondée en 1967, a joué un rôle majeur dans la promotion de la coopération entre les différents établissements d'enseignement théologique. L'ATIME regroupe actuellement dix-huit établissements membres, situés en Égypte, au Liban, en Syrie et en Irak. Elle collabore étroitement avec le CEMO, et tout particulièrement avec son département des affaires théologiques et des relations œcuméniques. L'ATIME organise de multiples activités : rencontres humaines et théologiques ; temps de prières communs ; échanges autour d'expériences éducatives et académiques ; réflexion commune autour de la question de la présence chrétienne en Orient, des relations entre chrétiens et non-chrétiens, et du témoignage commun dans une société plurielle. **Malheureusement, l'ATIME a été confrontée, au cours de la dernière décennie, à de grandes difficultés structurelles et administratives qui l'ont empêchée de poursuivre sa mission.**

42. Au cours de ces trois dernières décennies, qui ont connu des guerres, des crises, des vagues d'émigration et de déplacements forcés de populations, les Églises ont pris

d'autant plus conscience de l'importante responsabilité qu'elles avaient dans la formation du peuple croyant et dans le fait qu'elles se devaient de veiller à l'épanouissement spirituel de ce dernier, que les sociétés du Moyen-Orient se sont ouvertes à des expériences et à des cultures du monde entier. Cette nouvelle approche éducative des Églises a eu un impact très significatif sur les mouvements de jeunes, sur les mouvements apostoliques, sur les groupes de prière et sur les organisations religieuses ; et, les médias tout comme les réseaux sociaux y ont apporté une contribution de premier plan, notamment durant la pandémie de la Covid-19. D'ailleurs, certains documents qui ont été publiés par les Églises récemment ont contribué à renforcer cet effort éducatif, à l'encadrer au mieux et à le doter des outils et des moyens les plus pertinents pour ce faire.

43. En dehors du contexte familial, les établissements scolaires demeurent l'endroit idéal pour y dispenser une éducation, que ce soit sur le plan humain, social ou religieux. Les Églises leur ont donc accordé une attention toute particulière depuis le début de l'époque moderne. Les écoles chrétiennes n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire progresser leur mission, pour promouvoir leurs performances et pour améliorer leurs programmes éducatifs. **Lors de la rencontre qui a réuni, en 1996, un certain nombre de patriarches orthodoxes ainsi que les membres du Conseil des Patriarches Catholiques en Orient (CPCO), un projet de catéchèse commune a été adopté.** En effet, dans le cadre de cette réunion, un comité désigné par les Églises participantes a établi un programme et conçu une série de livres pour mettre en œuvre ce projet. Cependant, certains groupes au Liban ont abordé ces livres avec méfiance et ont préféré s'en tenir aux traditions et à la langue dans lesquelles étaient enracinées leurs Églises respectives. Par ailleurs, une initiative similaire a vu le jour en Palestine, à l'occasion de laquelle les Églises ont publié un programme scolaire œcuménique de catéchèse, lequel a été adopté dans tous les établissements scolaires dès l'an 2000.

Entre existence et présence : problématiques et difficultés

44. Depuis la fin du XIX^e siècle, on constate que le nombre de chrétiens, proportionnellement à la population globale, est en baisse continue au Moyen-Orient, tandis que la présence chrétienne dans les pays du Golfe arabe se développe au contraire. Cette décroissance s'explique principalement par les guerres successives qui ont provoqué l'émigration de millions d'habitants dans la région, et par les crises économiques et le lot d'injustices sociales et de chômage qu'elles occasionnent, notamment parmi les jeunes populations qui se voient actuellement contraintes d'émigrer pour chercher des opportunités de travail à l'étranger. S'ajoute à tout cela le fait que la région de Moyen-Orient dans son ensemble est marquée actuellement par l'absence de démocratie ainsi que le non-respect des droits de l'Homme – et par ce qui découle d'instabilité politique, économique et sociale de tels contextes. Ces derniers ont provoqué parmi de vastes catégories de la population dans ces sociétés – dont les chrétiens font aussi partie – un sentiment de désespoir, de frustration et de manque de perspectives.

45. L'émigration des chrétiens, qui a connu une recrudescence ces dernières décennies, n'est pas la conséquence directe de la montée des mouvements islamistes intégristes violents, mais elle constitue plutôt un phénomène qui s'est produit en parallèle de cette dernière. Toutefois, il est certain que le militantisme actif de ces mouvements islamistes ainsi que leur acharnement à vouloir islamiser un certain nombre de sociétés moyen-orientales a non seulement réactivé chez un grand nombre de chrétiens le souvenir d'une époque révolue au cours de laquelle ils vivaient selon le statut légal de la « dhimmitude », mais il a également nourri chez eux à la fois le sentiment qu'ils sont une minorité menacée ainsi qu'une forte angoisse à l'idée qu'ils pourraient voir cette dernière se dissoudre et finir par disparaître. Cette perception est aggravée par le fait que certaines Églises de la région définissent leur identité en fonction de l'ethnie spécifique à laquelle elles appartiennent. Or cela va parfois contribuer à exacerber la tendance de ces Églises à l'isolement et va justifier, de leur point de vue, qu'elles aillent chercher l'aide d'une protection étrangère. Lequel comportement va, à son tour, contribuer à renforcer progressivement le sentiment d'appartenance à une minorité. De même, **l'absence de régimes démocratiques véritables, capables de garantir le respect des droits des citoyennes et des citoyens et d'assurer la préservation de la diversité, finit par pousser inévitablement les individus à chercher refuge auprès de leur communauté religieuse, ou encore auprès de ce qui correspondait autrefois au découpage en « millets », induisant ainsi chez ces individus-là le fait que le sentiment d'appartenance confessionnelle prévaut sur leur aptitude à pouvoir se définir uniquement en tant qu'individu.** Cette réalité est d'autant plus tragique que l'institution religieuse prône un discours qui, la plupart du temps, est déconnecté de la réalité de ce que les chrétiens peuvent vivre au quotidien, de leurs souffrances, de leurs peurs. Et, il est, par ailleurs, assez rare que ce discours parvienne à apporter une réponse satisfaisante qui permettrait aux chrétiens de faire face aux difficultés réelles qu'ils rencontrent effectivement dans leur existence et qu'ils ont à affronter (cf. § 47-48).

46. En plus du phénomène d'émigration, les crises politiques, militaires, sécuritaires, économiques et sociales du Moyen-Orient ont engendré des vagues d'exodes et de déplacements de populations qui ont également eu un impact sur la présence des chrétiens dans la région. C'est ainsi que le problème des réfugiés palestiniens, qui dure depuis la « Catastrophe » (en arabe : « *Nàkbâ* ») de 1948, sans compter les conséquences de l'exode syrien de 2011, et, entre les deux, la crise des réfugiés irakiens de 2003 – dont les retombées humanitaires sont encore d'actualité aujourd'hui – en sont les manifestations les plus flagrantes. En réalité, il existe également, pour les trois pays concernés par les exodes que nous venons de citer, des phénomènes parallèles d'exodes internes. Dans cette même perspective, on peut noter en outre que le phénomène de ségrégation par catégories de populations que le Liban a subi pendant la guerre civile (1975-1990) s'est largement reproduit sur les deux scènes de guerre syrienne et irakienne. Et nous ne pensons pas nous tromper en affirmant que les vagues d'émigration successives de populations chrétiennes et non-chrétiennes dans ces pays en particulier peuvent être considérées comme une autre forme d'exode.

Églises et sociétés

47. Les Églises du Moyen-Orient ne sont pas aujourd'hui à l'abri d'être elles aussi touchées par les mutations qui s'opèrent actuellement dans les sociétés dans le contexte de la mondialisation. Il est certain qu'elles tentent de suivre au mieux ces changements en investissant le champ des nouvelles technologies de la communication ainsi que leurs forts potentiels, et ce, dans le but de les mettre au service de l'annonce de l'Évangile. **Cependant, ce contexte nouveau qui permet de diffuser le discours ecclésial au rythme des sociétés modernes a également permis de mettre en lumière le fossé profond qui s'est creusé aujourd'hui entre elles et ces sociétés : en effet, pour ces dernières, les valeurs religieuses et traditionnelles ne constituent plus le cadre de référence prédominant. Par ailleurs, les institutions ecclésiastiques s'accrochent à des règles et des systèmes d'organisation qui appartiennent à une époque révolue** et qui promeuvent de surcroît un discours qui ne prend pas en compte la réalité de ces sociétés et ne répond pas non plus à leurs revendications. Et il n'est pas rare aujourd'hui que le discours ecclésial défende, explicitement ou implicitement, des structures sociales traditionnelles qui ne vont plus de soi ; ou qu'ils promeuvent encore des modes de pensée qui s'inscrivent dans la droite ligne d'une mentalité confessionnelle qui soulève aujourd'hui de profonds questionnements. Il existe, en outre, quelques théologiens qui refusent de participer au renouveau des mentalités, insistant pour que soit maintenue une situation de repliement et d'isolement. Ces mêmes théologiens persistent d'ailleurs à vouloir défendre à tout prix une approche non critique de l'interprétation de la Bible en particulier, mais également de l'interprétation de l'héritage patrimonial théologique et ecclésial de façon plus générale : ce qui va à l'encontre des exigences chrétiennes en matière de présence et de témoignage. Tout cela fait que les Églises, à de rares exceptions près, finissent par manquer du courage nécessaire lorsqu'il s'agit pour elles de se confronter aux problèmes que rencontrent les sociétés au Moyen-Orient, et cela précisément en ce qu'elles n'acceptent pas de se laisser inspirer par l'Esprit Saint. Or, là où est l'Esprit, là se trouve également la liberté (2 Corinthiens 3 : 17), le don de prophétie ainsi que l'aspiration au renouveau. Et il ne tient qu'aux Églises de se tenir prêtes à s'engager avec ferveur pour ce processus de changement souhaitable, et ce, de façon responsable et efficiente.

48. L'un des aspects les plus flagrants de l'existence de ce fossé est la rupture que l'on peut très souvent observer entre les institutions ecclésiastiques officielles et les jeunes populations dans les sociétés du Moyen-Orient. **Ainsi, tandis que les jeunes cherchent à se réaliser dans tous les domaines, on observe que les institutions ecclésiastiques, quant à elles, ne cessent, la plupart du temps, de ressasser un discours qui, non seulement, ne prend pas en compte les crises majeures que traversent la jeunesse, mais qui ne semble pas non plus compatible avec l'aspiration de cette dernière à faire partie d'une société démocratique qui : croirait profondément à des valeurs telles que la liberté individuelle et l'égalité ; serait fondée sur le pluralisme, le dialogue et l'acceptation de l'autre dans sa différence ; et serait ouverte à la culture au sens large du terme ainsi qu'à la possibilité d'évoluer en fonction de ses expériences et de ses accomplissements.** Il est intéressant de noter également le fait que ces jeunes se sentent très souvent comme des étrangers au sein

de leurs propres Églises. Ils manquent d'interlocuteurs privilégiés pour les aider à construire une identité ecclésiale qui, non seulement favoriserait le dialogue plutôt que le monopole de la parole par une seule personne, mais qui valoriserait aussi un processus de prise de décision participatif plutôt que des décisions prises de façon unilatérale (cf. § 22).

49. S'ajoute à tout cela le fait que l'esprit de concurrence n'est pas absent de certaines institutions ecclésiastiques. C'est ainsi qu'ici et là, il arrive qu'on retrouve ces dernières cherchant à former des entités indépendantes au sein même de leurs propres sociétés, et parfois également au sein d'une même Église, voire au sein d'un réseau d'Églises qui sont en communion plénière de la foi ; et ce, sans se soucier aucunement d'œuvrer dans un esprit d'entraide, de solidarité et de complémentarité. Occupées ainsi à vouloir creuser les rivalités, ces institutions en viennent très souvent à en oublier leur raison d'être, à savoir celle où il s'agit de rendre un service gratuit, obéissant en cela au commandement du Seigneur : « Vous avez reçu gratuitement, donnez donc gratuitement » (Matthieu 10 : 8). **Elles ressemblent alors davantage, pour ce qui concerne le choix de leurs priorités et de leurs modes de fonctionnement, à des entreprises commerciales civiles,** qui n'auraient d'autre intérêt que celui de réaliser des profits immédiats. Si ce constat devait montrer quelque chose, ce serait la faiblesse de l'esprit apostolique, ainsi que l'absence à la fois de volonté de planification et de vision commune. De surcroît, il est possible d'affirmer qu'elles ont perdu de vue le principe selon lequel elles devraient pouvoir se remettre en question et être en mesure à la fois de rendre des comptes et de répondre de leurs actes avec probité.

50. Dans les Églises moyen-orientales, on observe actuellement, du fait des guerres et des pandémies et de ce qui en a résulté de désarroi, la recrudescence d'un phénomène de religiosité populaire excessive ainsi que de croyances occultes : ce qui montre que, parmi les « vrais » croyants dans les paroisses et les éparchies, des pans entiers de la population ont perdu confiance en leur foi et ce que cette dernière exige de leur part de prise de conscience, de patience et d'espérance. Ces personnes-là se laissent séduire par des croyances magiques qui leur donneraient l'illusion (1 Timothée 4 : 7) et leur feraient la promesse d'un dieu capable d'intervenir de façon fracassante dans le monde pour enfreindre les lois de la nature, dans l'unique but de satisfaire immédiatement à leurs besoins, de régler leurs problèmes, d'éliminer leurs ennemis, de les guérir de leurs maladies, ou encore de redresser tout ce que les politiciens auraient corrompu. Et contrairement à ce que l'on peut croire – à savoir que ces croyances sont saines et reflètent une foi profonde – ces dernières, en réalité, ne font qu'entacher leur identité chrétienne authentique et révèlent des défaillances à la fois dans la gouvernance ecclésiastique, dans l'éducation chrétienne et dans le développement spirituel.

51. Bien que n'étant pas des institutions politiques, les Églises, à travers leurs chefs et leurs peuples de fidèles, font partie intégrante des sociétés dans lesquelles elles sont implantées. Par conséquent, elles sont concernées par les affaires publiques et leur message a pour objectif de permettre à l'Homme d'atteindre le bonheur, pour qu'il « ait la vie et l'ait en abondance » (Jean 10 : 10). Toutefois, **les rapports entre les institutions ecclésiastiques officielles d'une part, ainsi que les États et les représentants du pouvoir politique**

d'autre part, sont biaisés à la fois par le fait que viennent très souvent s'immiscer entre eux les intérêts personnels et partisans des modes de pensée qui privilégient la défense de prérogatives minoritaires, ainsi qu'une course aux profits communautaristes étriqués ; et ce, au détriment non seulement d'une gouvernance plus éthique des sociétés, mais également de leur cohésion sociale. Les Églises manquent souvent d'audace prophétique, et leurs discours publics ne sont pas non plus francs et directs. Elles gardent, par ailleurs, le silence et ferment les yeux sur des pratiques qui bafouent la liberté et la dignité de la personne humaine (cf. § 47-48).

52. Comme il a été mentionné plus haut, les chrétiens ont joué un rôle pionnier dans la construction de la civilisation arabe après la naissance de l'islam (cf. § 33) et pendant le mouvement de « la Renaissance arabe » du XIX^e et XX^e siècle (cf. § 13). Un certain nombre d'entre eux se sont même illustrés dans des domaines tels que celui de l'éducation, celui de la santé et des soins, celui de la politique, celui de l'économie, et bien d'autres domaines encore. Cependant, **ce « rôle civilisateur chrétien » semble être aujourd'hui en déclin du fait de leur décroissance démographique, et du fait que, par ailleurs, les autres catégories de populations – et notamment les musulmans – peuvent désormais et pour ainsi dire « se passer de leurs prestations » dans l'ensemble des domaines cités plus haut. Ce déclin s'accompagne toutefois très souvent d'un discours qui amplifie plus que de raison l'importance de ce « rôle civilisateur chrétien ». La conséquence en est que certains chrétiens tombent dans le piège de ceux qui refusent de s'investir dans la construction du présent et de l'avenir, cachés derrière le prétexte de ce récit autour du rôle prédominant qu'ils auraient joué par le passé.**

CHAPITRE DEUXIÈME

LES DÉFIS DU PRÉSENT ET LES ENJEUX DE L'AVENIR

Un monde nouveau qui n'a pas encore pris forme

53. Les sociétés du Moyen-Orient ont vécu, durant les dix dernières années, de profonds changements, qui se sont traduits tout particulièrement par les soulèvements du « Printemps arabe » (cf. § 20-24). Ces changements ont produit un certain nombre de défis théologiques, culturels, sociaux et politiques qui ont ébranlé la conscience des peuples et des Églises du Moyen-Orient, les invitant à réfléchir amplement aux enjeux qui ont été soulevés à cette occasion. **Nous assistons aujourd'hui à un processus de mutation complète de ce qui a été la réalité de cette région du monde. Le monde moyen-oriental d'avant le « Printemps arabe » a, en effet, non seulement explosé, mais il a également révélé une incapacité à relever les défis sociétaux et mondiaux auxquels il avait été confronté. Cependant, le monde nouveau n'a pas encore pris forme.** Il est certain, en outre, que les régimes tyranniques, la mentalité tribale et confessionnelle, ainsi que la féodalité clanique, y ont affecté négativement la nature des sociétés ainsi que le rôle des institutions qui les fondent. Indépendamment de leur succès sur le plan politique, ces soulèvements sont ainsi venus questionner l'existence même de toutes les institutions qui étaient pourtant considérées jusque-là comme des piliers de ces sociétés – notamment les institutions religieuses – et sont venus proposer un récit radicalement différent de celui qui avait organisé l'histoire du siècle passé. S'ajoute à cela – notamment du côté des jeunes populations qui ont participé massivement aux soulèvements – que les fondements du pouvoir ont été profondément questionnés. A été remis en question, tout particulièrement, le régime patriarcal avec sa prédominance masculine en tant qu'il a contrôlé les sociétés de la région pendant des siècles et continue de le faire encore dans une large mesure. Enfin, l'une des manifestations les plus importantes de cette volonté de remise en question a été la participation active des femmes dans la formation des soulèvements du « Printemps arabe », sans compter que leur présence y a été très remarquée.

54. Cette tendance à la remise en question de la légitimité des structures et des institutions existantes dans les sociétés actuelles s'est accompagnée d'un phénomène croissant assez remarquable d'indifférence à l'égard de la religion ainsi qu'une critique de l'autorité religieuse par un certain nombre de jeunes. Ces derniers sont même allés jusqu'à embrasser parfois une perspective athée, même si celle-ci ne s'enracine pas forcément aujourd'hui dans une idéologie philosophique qui cherche à s'incarner dans une expression politique, comme cela a été le cas pour le marxisme au siècle dernier et ce jusqu'à la chute de l'Union soviétique (1989). Il se peut que la croissance de ces phénomènes parmi certaines catégories de jeunes au Moyen-Orient, et dans la mesure où ils ne sont pas mus directement par des motivations politiques, aient contribué à faire éclater au grand jour non seulement la superficialité du discours religieux contemporain de manière générale, mais aussi la perte de confiance d'un grand nombre de jeunes dans l'institution religieuse et dans sa façon de traiter les sujets qui concernent les affaires

publiques. Les phénomènes liés à l'apparition de telles orientations – de façon concomitante avec les soulèvements du « Printemps arabe » ou en tant que conséquence directe de ces derniers – ne devraient être ni marginalisés ni minimisés, mais ils devraient être considérés, au contraire, comme un appel à embrasser un paradigme nouveau qui permettrait de reconsidérer la relation que l'institution religieuse entretient non seulement avec les affaires publiques, mais aussi avec les modèles de gestion traditionnels de ces dernières qui ont été les siens jusqu'ici. Ce nouveau paradigme permettrait par ailleurs d'amorcer également un travail de renouvellement du discours religieux.

55. Ces phénomènes que nous pouvons observer dans les sociétés du Moyen-Orient s'inscrivent, sans aucun doute, dans un contexte plus large et plus ample : à savoir celui de la mondialisation des modes de vie, avec ce qu'il véhicule de tendance à vouloir privilégier ce qui est nouveau à ce qui est ancien, ainsi que ce qui est changeant à ce qui est durable. Cette tendance s'observe, par exemple, dans la façon dont la majorité des gens se comportent vis-à-vis des technologies de la communication : ils cherchent ainsi, de plus en plus, à remplacer leurs anciens appareils par des appareils dernier cri. Cependant, cette tendance-là n'englobe pas seulement l'aspect technologique de la vie des gens : elle touche également les dimensions intellectuelles et morales de celle-ci, les conduisant par là-même à une attitude méfiante et suspicieuse vis-à-vis de tout ce qui peut avoir un lien avec le passé, notamment avec les valeurs héritées, lesquelles ne cessent pourtant de pourvoir encore les sociétés avec un très grand nombre de règles de pensée et de conduites. Il est d'ailleurs intéressant de noter ici que les sociétés moyen-orientales ont connu ces derniers temps un certain nombre de crises qui portaient justement sur le système de valeurs et qui nécessiteraient d'être examinées afin d'en approfondir les significations. Cette tendance à vouloir faire prévaloir ce qui est changeant à ce qui est durable et qui amène, par ailleurs, une nécessaire révision d'un certain nombre d'éléments dans le système de valeurs, devrait être considérée, de façon générale, comme une invitation à ce que la pensée religieuse s'attelle, elle aussi, à un travail de réflexion autour de la relation entre ce qui est durable et ce qui est changeant, et ce dans le cadre de ses propres fondements doctrinaux. Mais elle s'adresse encore à la pensée non religieuse qu'elle incite à réfléchir de façon plus approfondie à la question des critères auxquels cette dernière souhaite se référer pour fonder tant son système de valeurs que ses règles de conduites.

Vers un nouveau pacte social

56. Les chrétiens du Moyen-Orient doivent faire face à une réalité complexe pour ce qui est de témoigner de leur foi dans l'espace public d'une part ; ainsi que pour ce qui est de s'assurer que leur témoignage ait également un impact significatif dans le cadre de leur participation au pouvoir d'autre part. Cette réalité les met en garde sur le fait de veiller à éviter de tomber dans deux écueils. Dans un premier temps, il va s'agir pour eux de veiller à ne pas considérer que la réduction de leurs effectifs démographiques ainsi que celle de leurs territoires leur imposent obligatoirement d'adhérer à des idéologies totalitaires, à des régimes tyranniques, aux tenants de forces dominantes, ou encore à des

coalitions minoritaires qui sembleraient pouvoir constituer pour eux des alliés objectifs. Dans un second temps, il s'agira pour les chrétiens d'éviter de penser que la possibilité d'asseoir leur présence au Moyen-Orient, ainsi que celle de pouvoir asseoir la légitimité de leur présence, sont conditionnées au fait qu'ils parviennent à obtenir des postes influents, des privilèges ainsi que différents types de protections de la part des régimes en place, et ce quoi qu'il en coûte, c'est-à-dire même si cela doit se faire au détriment de tout ce pour quoi ils ont toujours lutté historiquement : à savoir la défense de la liberté, celle des droits de l'Homme, celle d'un « vivre-ensemble » fondé sur les principes de citoyenneté, d'entraide et de solidarité tant avec les adeptes des autres religions qu'avec les partisans de la laïcité.

57. Les chrétiens du Moyen-Orient doivent actuellement relever le défi suivant : parvenir à développer un discours dans lequel il va s'agir pour eux avant tout de déconstruire le « complexe de minorité » et l'idée d'avoir nécessairement besoin de recourir à des protecteurs intra ou extra-nationaux. Par ailleurs, il va leur falloir aussi chercher à approfondir la façon dont ils pourraient continuer à apporter leur contribution sur le plan civilisationnel. Enfin, il s'agira pour eux encore d'éviter à tout prix de s'enliser dans la quête de postes d'influences, ou encore de céder à la tentation de tomber dans l'angoisse d'être intimidés par l'*autre* ou encore d'avoir constamment peur de ce dernier, sachant que ce genre de considérations portent atteinte à l'essence et à la profondeur même de tous ces choix que les chrétiens du Moyen-Orient ont pu faire par le passé et que les différents épisodes de leur illustre histoire ont pu révéler (cf. § 10-14).

58. La liberté de conscience, que l'on peut faire figurer au sommet de toutes les autres formes de libertés, doit être appliquée dans la mesure où elle est un droit sacré inaliénable. Or cela représente un défi majeur pour le Moyen-Orient. Cette dernière s'enracine, en effet, dans la dignité de la personne humaine et ce, quels que soient son origine, son appartenance religieuse et ses choix politiques. Par ailleurs, les livres sacrés révèlent clairement que l'être humain a été créé à l'image de Dieu (Genèse 1 : 27) et qu'il est vicaire de Dieu sur terre (Sourate al-Baqarah, 30). De là découle la nécessité de passer de l'idée de tolérance à celle de liberté de conscience, laquelle rend seule possible l'idée que chaque individu a le droit de vivre libre, selon ses choix et ses convictions.

59. La religion musulmane constitue la source de la législation dans la plupart des pays du Moyen-Orient. Or cela soulève un défi structurel qui touche au principe du respect de l'égalité entre les membres d'une même société, eu égard à la diversité de leurs origines culturelles, religieuses, ethniques et linguistiques. À partir de là, il semble requis des chrétiens du Moyen-Orient, et ce avec le concours de leurs frères musulmans ainsi qu'avec celui de leurs autres concitoyens, qu'ils s'engagent pleinement pour l'édification d'un État de droit dans lequel la citoyenneté serait appliquée à tous, et ce, sans que soit faite aucune distinction ni aucune exception. Relever ce défi devient un enjeu décisif pour ce qui concerne la lutte contre l'extrémisme, contre l'exclusion, contre l'isolement et contre le séparatisme, mais aussi pour ce qui concerne l'établissement d'un État de droit dans ces sociétés qui serait caractérisé par une bonne gestion de la diversité. Aujourd'hui, relever ce défi paraît être d'autant plus d'actualité et plus crucial que le Pape

François et le Cheikh d'Al-Azhar Ahmad al-Tayyeb ont signé le document sur « *La Fraternité Humaine* » à Abou Dhabi (2019), et que, par ailleurs, cette dynamique a été élargie de façon à inclure également le plus haut dignitaire chiite du Najaf al-Achraf, l'Ayatollah Imam Ali al-Sistani, lors de la visite que lui a faite le Pape François (2021), dans une démarche profondément significative tant sur le plan religieux que sur le plan politique. Et n'oublions pas de citer également *La Déclaration de Marrakech* (2016) et *La Déclaration de La Mecque* (2019).

60. Jusqu'à aujourd'hui, le concept d'État de droit n'arrive pas à être précisément défini et oscille entre, d'une part, une acception qui lui fait prendre la forme d'une sorte de laïcité excessive, avec ce qu'elle génère d'amalgames et de fusions uniformisants ; et, d'autre part, une acception qui n'est pas capable de penser que la source du droit pour les Constitutions puisse être puisée ailleurs que dans celle de la législation religieuse. Or, dans les deux cas, il existe un risque de commettre de graves contresens. En effet, **l'État de droit n'a pas vocation à être une construction idéologique qui aurait pour objectif de déconstruire l'équilibre minorités-majorités**, comme cela a pu être prôné par certains défenseurs des deux nationalismes arabe et syrien (cf. § 9). **Et il n'a pas non plus vocation à être la solution au problème d'une majorité qui soumet des minorités. Mais il devrait être considéré, en tout premier lieu, comme un défi à relever, avec pour objectif de parvenir à mettre en place un État moderne et constitutionnel qui serait non seulement exemplaire dans sa gestion de la diversité, mais qui se situerait également à équidistance de chacune des religions représentées.**

61. Il devient impératif de modifier l'intrication de l'État de droit avec les données du religieux et ses dogmes, en faisant en sorte que le premier puisse, dans le cadre de la gestion des affaires publiques, se défaire de son lien direct avec le second, sachant qu'il garderait néanmoins avec ce dernier un lien consultatif : comme une sorte de « **boussole des valeurs** ». C'est pourquoi, il est important, autant que possible, de s'efforcer à bien distinguer ce qui relève de la nomocratie religieuse d'une part, de ce qui relève des lois civiles avec ses normes objectives d'autre part, et ce, en partant du principe selon lequel l'État, tout comme la Constitution et comme la loi, se doivent de garder un caractère civil. De même, il est nécessaire que l'institution religieuse s'efforce non seulement de limiter son ingérence dans tout ce qui relève de la Constitution et de la législation, mais également qu'elle s'efforce de ne pas transgresser ces limites, sauf lorsqu'elle considère qu'il y a un risque de déviations par rapport à la « **boussole des valeurs** ». Sachant que le cadre éthique de cette dernière comprend les principes du respect de la dignité humaine, de la paix sociale, de la reconnaissance du droit à la différence et à la préservation de la liberté. De là découle que **la viabilité d'un État de droit dépend intimement de son ancrage dans des sociétés qui, tant par leur mentalité que par leurs mœurs, ne craignent pas d'accepter que soient établies des lois civiles à propos du statut personnel, sur une base de légifération laïque ouverte qui va entériner la neutralité de l'État vis-à-vis des religions.** Le défi qui se pose alors, c'est de parvenir à établir une compatibilité entre le caractère civil de l'État et la spécificité des différentes configurations régionales au Moyen-Orient. Par ailleurs, il va s'agir aussi dans cette région d'établir une compatibilité au sein même de ces sociétés

dont les origines culturelles tiennent tout à la fois de la culture arabe et d'autres cultures qui sont venues se greffer à cette dernière au fur et à mesure.

62. Les chrétiens du Moyen-Orient ont un défi civilisationnel à relever : celui de parvenir à démêler et à réinventer – avec le concours, au sein des sociétés, de concitoyens de toutes les religions et de tous les courants intellectuels – la notion d'arabité, en tant qu'elle est à la fois un espace culturel et un concept civilisationnel inclusif, mais aussi en tant qu'elle doit être appréhendée en dehors de toute tentative d'arabisation par la force, ou de pression idéologique, ou encore de toute façon de penser qui serait contraire à un esprit d'ouverture civilisationnel. C'est, en effet, seulement à cette condition qu'elle pourra véhiculer l'idée d'une arabité éclairée, reflet à la fois de la liberté, des droits de l'Homme, de la démocratie, de la justice sociale ainsi que d'une économie intègre. En outre, dans cette acception, l'arabité serait également fondée sur l'idée d'une citoyenneté capable d'intégrer et d'englober la diversité, de bannir l'ostracisme, et invitant au dialogue. Dans cette perspective, il paraît important d'insister sur le fait que les chrétiens du Moyen-Orient ne doivent pas être considérés comme des intrus dans leur milieu arabe, ni qu'ils y sont des étrangers. Bien au contraire, ces derniers ont pleinement contribué à l'édification de la civilisation arabe (cf. § 13 et 33), traversant et partageant ses moments de gloire tout comme ses revers de fortune. Ils ont aussi semé dans son terreau la part de toutes les richesses qu'ils leur ont été données à la fois du fait des territoires naturels, historiques et politiques dont ils sont originaires, mais également du fait des particularités culturelles enrichissantes que ces derniers ont contribué à façonner en eux – qu'il s'agisse de leurs particularités araméennes, syriaques, coptes, arméniennes ou grecques. Cependant, à cause de confusions qui ont induit des erreurs d'interprétation, l'arabité a été comprise comme un concept civilisationnel relié uniquement à l'islam. Par ailleurs, des régimes totalitaires ont tenté d'exploiter ce concept à des fins de récupération et en ont perverti le sens de telle façon à faire apparaître le christianisme – et par conséquent les chrétiens – comme étant en réalité un concept importé de l'Occident, alors même que cette idée est à la fois niée par un grand nombre de musulmans eux-mêmes et réfutée par les experts de la sociologie politique. En outre, certains discours produits par les chrétiens eux-mêmes, ainsi que certains des actes qu'ils ont pu commettre, à des périodes historiques charnières, ont largement contribué à généraliser ces confusions conceptuelles, donnant l'impression que deux camps extrémistes opposés s'étaient en définitive accordés pour former une alliance de circonstances, dans laquelle on trouverait d'un côté ceux qui souhaitent que l'arabité serve et reflète exclusivement leur idéologie ; et d'un autre côté, ceux qui la désavoue complètement, comme si elle ne les concernait pas.

63. De nombreux chrétiens au Moyen-Orient continuent, aujourd'hui encore, à se sentir sous pression, convaincus qu'ils doivent porter le poids de ce qu'on pourrait appeler la « crise du rôle ». Or, s'il est vrai que l'on compte, parmi les chrétiens, un certain nombre de personnalités qui, à l'époque de « la Renaissance arabe » et bien après encore, ont joué un rôle prépondérant dans des domaines aussi variés que celui de la pensée, de la culture, de la politique, de l'éducation et de la santé (cf. § 13 et 33), l'on ne retrouve pas pour autant chez ces derniers de discours théoriques autour d'un quelconque « rôle des chrétiens ». La raison

en est que la plupart d'entre eux n'ont jamais considéré que leur identité chrétienne – qu'elle soit comprise au sens restreint comme renvoyant à l'appartenance religieuse, ou au sens large comme renvoyant à l'appartenance culturelle – relevait d'une quelconque appartenance figée à un groupe social monolithique. Aujourd'hui, alors que les chrétiens n'occupent plus les fonctions prestigieuses qu'ils occupaient auparavant, nous observons non seulement l'émergence d'un discours théorique sur ce supposé et important « rôle des chrétiens », mais également des exagérations autour de ce « rôle ». Ce qui nous amène à noter, par ailleurs, qu'une perte d'influence sociale importante peut chercher des compensations dans un discours théorique hypertrophié (cf. § 52). **Ces considérations devraient aider à inviter les chrétiens à prendre conscience qu'ils pourraient choisir de développer une autre image d'eux-mêmes : en effet, ils pourraient choisir de se définir non pas en tant que groupe social qui aurait à endosser un rôle réel ou supposé qui lui permettrait d'asseoir la légitimité de sa présence tant à ses propres yeux qu'aux yeux des autres groupes sociaux, mais en tant que groupe constitué de citoyens et de citoyennes qui participent, avec la collaboration de leurs autres concitoyens, à l'accomplissement du Bien commun**, et ce, par le biais de multiples rôles dont ils endosseraient la responsabilité d'abord en tant qu'individus. De surcroît, il s'agira pour eux de veiller également à endosser ces rôles sans chercher à se croire indispensables ni à se prévaloir d'un quelconque mérite personnel.

64. Alors qu'une partie des populations chrétiennes du Moyen-Orient, tout comme d'autres catégories de populations parmi leurs concitoyennes et leurs concitoyens, est touchée de plein fouet par une crise démographique qui se manifeste tout particulièrement par des vagues d'émigration, d'exodes et de déplacements, **le Moyen-Orient doit faire face à trois défis. Tout d'abord, la région se vide géographiquement de son tissu social, historique, culturel et religieux. Ensuite, la région connaît une fragilisation et aliénation de ses identités nationales. Et enfin, dans cette région, les vagues d'émigration et d'exode font sentir le poids de leurs répercussions sur les pays d'accueil.** Face à ces trois défis, la préservation de la diversité et de la pluralité se retrouve dans une impasse ; et il apparaît, par ailleurs, de plus en plus clairement, combien il devient urgent de trouver un moyen de faire en sorte que les populations de réfugiés, de déplacés et d'émigrés d'une part puissent parvenir à s'adapter aux caractéristiques structurelles des sociétés qui les accueillent d'autre part, tout en tenant compte de leurs spécificités propres. Sans compter que doit avoir lieu un profond débat autour de la meilleure façon dont les populations accueillies tout comme les sociétés accueillantes vont pouvoir être pourvues en ressources de premières nécessités capables d'assurer leurs survies respectives. De surcroît, un débat sur la meilleure manière d'encadrer les changements sociaux imposés par cette nouvelle réalité semble également incontournable.

L'enjeu de la synodalité

65. Les Églises du Moyen-Orient doivent privilégier le passage de l'identité confessionnelle à l'identité ecclésiale. En effet, alors que le concept de

confessionnalisme semble relever d'un mode d'appréhension sociétale originaire du système des *millets* sous l'Empire Ottoman ; le concept de communauté ecclésiale, quant à lui, trouve son origine dans le Nouveau Testament, où il est défini comme correspondant à la communion des membres de l'Église les uns avec les autres (en grec : *koinonià*) (Actes 2 : 42 ; et Philippiens 2 : 2), et serait, par ailleurs, fondé sur la relation personnelle qui existe entre les trois hypostases (en grec : *hypostaseis*) de la Sainte Trinité en tant qu'origine, cœur et fin de l'Église (Jean 17). C'est ainsi que la nature de l'Église ne saurait être appréhendée pleinement, si le concept de communion ecclésiale, seul capable de traduire le mystère de l'Église ainsi que la force originelle de ce dernier, n'est pas intégré et compris dans son sens premier. C'est d'ailleurs cela même qui en fait un concept œcuménique par excellence.

66. Pour que l'amour salvateur de Dieu puisse se manifester auprès de chaque être humain, il paraît nécessaire que soit renforcé l'esprit synodal (cf. § 34) chez les chefs d'Églises et les fidèles, par le biais de stratégies et de programmes pastoraux qui s'appuieraient notamment sur un mode de gouvernance participatif des affaires et des ressources de l'Église, et qui serait, de surcroît, loin de toute tendance à l'individualisme ou au cléricisme. Cela pourrait être rendu possible par une communion spirituelle authentique, une direction collégiale menée d'après une feuille de route claire, des politiques cohérentes, une administration et une gestion équilibrées, ainsi que des décisions responsables. De fait, l'exercice de l'autorité et du pouvoir au sein de l'Église n'ont pas pour vocation d'être tyranniques : il s'agit, bien au contraire, d'exercer un ministère qui s'inspire et qui suit l'exemple du Christ Serviteur (Marc 10 : 45). Ce ministère serait, par ailleurs, sous-tendu à la fois par une dynamique d'actions (Actes 15 : 28) portées par un effort collectif, ainsi que par des décisions prises dans le discernement et guidées par l'Esprit Saint. Et tout cela serait accompli à l'issue d'un processus qui privilégie : la consultation ; la délégation ; l'habilité à pouvoir à la fois rendre des comptes et répondre de ses actes de façon congruente, tout en faisant preuve d'une déontologie responsable et intègre ; et enfin, la transparence. Il s'agit encore d'éviter que les charges ecclésiales ne deviennent prétexte à servir des intérêts qui individuels, qui familiaux, qui partisans : elles doivent, au contraire, être un instrument au service des missions ecclésiales dans les sociétés, dans le but de permettre à l'amour de Dieu de se manifester auprès de chaque Homme, quels que soient sa religion, son ethnie, sa couleur de peau, son sexe, sa nationalité. De même, le retour à la synodalité, en tant qu'outil de réforme de la vie ecclésiale à destination de tous, permettrait d'être le vecteur d'un renouveau. Par ailleurs, il permettrait également de remanier les entités synodales et leurs différentes structures tels que les conciles et les synodes patriarcaux, les conseils épiscopaux ainsi que les conseils paroissiaux.

67. La synodalité ne renvoie pas seulement aux structures et aux institutions, mais elle se définit aussi en tout premier lieu comme un état d'esprit qui rend possible, pour chaque Église particulière, de se saisir de la richesse de son patrimoine respectif et de s'ouvrir aux autres Églises, en vue d'incarner l'Évangile dans la vie quotidienne ; ce qui ne saurait s'accomplir sans l'appui de ressources comme celles du « vivre-ensemble » et de la communication, et sans non plus la recherche de moyens adéquats pour rendre

possible des actions communes (cf. § 34). C'est dans cet objectif qu'a été fondé le Conseil des Églises du Moyen-Orient (CEMO) en 1974 : il s'agissait, en effet, pour ce dernier de servir à la fois de forum et de plateforme pour les Églises qui leur permettrait d'harmoniser et de concrétiser les éléments fondamentaux de la communion à travers une connaissance réciproque et une action commune.

68. La place des jeunes dans les Églises moyen-orientales est celle qui, sans aucun doute, pose avec le plus d'acuité la question de la synodalité elle-même, en tant qu'elle nécessite de consolider l'esprit du « vivre-ensemble » et qu'elle constitue vraiment un défi actuel. Les jeunes dans ces Églises souhaitent vivre leur foi en adéquation avec les valeurs apportées par la modernité et la post-modernité, telles que l'égalité, la coopération et la solidarité. Ils se heurtent toutefois à un fossé entre ces valeurs d'une part, et ce que la vie quotidienne au sein de leurs Églises respectives produit de culture individualiste, d'exclusion, de manque d'écoute et d'absence de consultation d'autre part (cf. § 48). Nous concluons donc à la nécessité d'impliquer les jeunes de façon effective et à tous les niveaux de la gouvernance ecclésiastique, tout en tenant compte des charismes et des talents particuliers dont chacun d'entre eux a été doté par l'Esprit Saint.

69. Il va sans dire que la condition de la femme dans les Églises au Moyen-Orient a besoin de connaître une profonde transformation, tant sur le plan des mentalités que dans la façon dont il est encore permis actuellement de traiter la femme ; et ce, en vertu du principe selon lequel la femme est un être digne et doté d'une valeur unique aux yeux de Dieu, et que femmes et hommes sont égaux en tout point (Genèse 1 : 27). Cela est d'autant plus vrai non seulement dans la perspective de la synodalité, mais encore dans la perspective de ce que cette dernière implique d'exigence autour du « vivre-ensemble » et de concertation. Or, en Orient, le régime patriarcal ainsi que la domination masculine ont abouti à l'instauration d'idées non conformes avec la place et la vocation voulues par Dieu pour la femme. Cependant, ces idées ont fini par s'ancrer, étayées par des interprétations erronées d'un certain nombre de chapitres dans la Bible, et justifiées par le prétexte qu'elles étaient fondées sur des pratiques issues des coutumes et des traditions sociales. En réalité, **il est plus que temps maintenant pour les Églises du Moyen-Orient de se libérer de ces préceptes, ainsi que des structures et des pratiques qui contribuent à traiter la femme comme « un être de seconde classe », allant par là-même à l'encontre non seulement de l'esprit de l'Évangile (Galates 3 : 28), mais aussi de *La Déclaration universelle des droits de l'Humanité*.** C'est dans cette perspective qu'il paraît utile de signaler que les Églises évangéliques du Liban ont pris la remarquable initiative d'élire, au cours des quatre dernières années, trois femmes au ministère de pasteur.

La « Fraternité humaine »

70. Le sens du service rendu chez les chrétiens du Moyen-Orient s'enracine dans la Bible et prend appui sur l'idée d'une fraternité entre tous les Hommes dont les fondements sont déclinés dans plusieurs textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. De la question posée par Dieu à Caïn : « Où est Abel, ton frère ? » (Genèse 4 : 9), à l'invitation que fait le Christ à chaque chrétien d'aimer son prochain, surtout s'il a faim, s'il a soif, s'il est étranger, s'il

est nu, s'il est malade ou en prison, et de faire, en outre, de cet amour l'expression de référence de l'amour qu'il porte au Christ (Matthieu 25 : 31- 46) : **tout cela justifie le sens de la présence des chrétiens et de leur mission. Il leur incombe ainsi la responsabilité de promouvoir la culture de la fraternité et de l'amour inconditionnel entre les Hommes. Ils deviennent ainsi signe et instrument de la communion de Dieu avec la création.**

71. Cette culture de l'amour chez les chrétiens est étroitement liée avec le fait qu'ils ont reçu le baptême au nom de Jésus-Christ, en tant que ce dernier a lavé les pieds de ses disciples (Jean 13 : 1-11) et a donné sa vie en sacrifice pour le Salut du monde. C'est pourquoi, il est attendu des chrétiens qu'ils procèdent également symboliquement « au lavement des pieds » de leurs prochains et qu'ils sacrifient leur vie pour ces derniers, suivant en cela l'exemple même et la figure idéale que représente pour eux leur Maître et leur Sauveur. De même, c'est par leur baptême que les chrétiens reçoivent le don de l'Esprit Saint qui les fait participer aux fonctions du Christ – prêtre, prophète et roi – et qui les rend responsables de leurs sœurs et frères par le service et le témoignage. De là, **il découle le fait que tous les chrétiens du Moyen-Orient sont invités, en communauté avec les croyants d'autres religions – et tout particulièrement avec les musulmans – ainsi qu'avec toutes les autres personnes de bonne volonté, et ce quels que soient les croyances et les courants intellectuels auxquels ils adhèrent, à vivre une fraternité universelle qui aurait à cœur de préserver la dignité de l'être humain ainsi que sa liberté.**

Vers le renouvellement du discours théologique

72. Comme nous l'avons mentionné plus haut (cf. § 47-48), renouveler le discours théologique s'annonce comme un défi posé aux chrétiens du Moyen-Orient aujourd'hui. Si la Bible renferme la Parole que Dieu a donnée aux Hommes, **son interprétation en revanche, et a fortiori celle du patrimoine patristique, exige que l'on ait recours à tous les outils ainsi qu'à toutes les méthodes mises à disposition par les sciences humaines modernes**, telles que l'histoire, l'archéologie, les sciences sociales, la linguistique, la sémiotique, la psychanalyse et l'anthropologie culturelle. La méthode historico-critique, la comparaison avec les textes de l'Orient ancien, la critique littéraire, tout comme les sciences humaines de façon générale, sont toutes des méthodes qui permettent aux fidèles de mieux saisir le sens de la parole de Dieu, en la replaçant dans son contexte culturel. Enfin, elles permettent aussi et par la même occasion d'éviter les lectures fondamentalistes et littérales qui rejettent toute approche scientifique et critique du texte sacré.

73. La nécessité d'avoir la capacité de comprendre les textes sacrés, dans toute la richesse de leur sens originel, va de pair avec une invitation à chercher les meilleures voies possibles pour effectuer une exégèse et une interprétation des textes, contenus à la fois dans la Bible et dans l'héritage patristique qui soient les plus pertinentes possibles pour un contexte comme celui du monde contemporain. Or pour cela, il faudrait distinguer d'une part ce qui relève du dépôt de la foi en tant que tel, de la façon dont ce dernier doit s'articuler avec les différentes réalités et les différents contextes dans lesquels évoluent les sociétés moyen-orientales d'autre part (cf. § 30-31). **L'actualisation du discours théologique permettra**

de rendre le processus d'appréhension de l'héritage patristique fécond, créatif et non répétitif, seulement dans la mesure où la théologie aura la capacité de répondre aux besoins et aux aspirations de ses fidèles. Or cela demanderait, entre autres, à ce que l'on ait recours à une approche œcuménique dont la tâche consisterait à : purifier la mémoire ; reconnaître le bien-fondé de la théologie de celui qui est différent de soi ; et prendre conscience de tout ce que les différents dialogues œcuméniques ont déjà permis d'accomplir, notamment : la distinction entre ce qui relève purement de la doctrine chrétienne et ce qui relève plutôt de la diversité des formes qu'elle a pu prendre tout au long des siècles. S'ajoute à cela la nécessité de respecter une hiérarchie dans l'ordre des vérités qui ont été révélées dans le cadre de la foi chrétienne et de se préoccuper tout particulièrement, par ailleurs, de la diversité de leurs formes d'expressions dans les diverses traditions des Églises du Moyen-Orient : cela est le cas, en effet, dans la liturgie, l'iconographie, l'architecture, la musique sacrée et les langues, par exemple.

74. Il nous semble que la condition principale pour pouvoir réussir ce processus d'actualisation réside dans le recours aux méthodes de **la théologie contextuelle** que nous avons évoquées dans l'avant-propos (cf. § 3). **Cette approche théologique est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle accorde une grande importance à la prise en considération des différents développements socio-économiques et politiques qu'elle considère comme des points de départ pour amorcer une réflexion autour de ce que Dieu attend de ses Églises « ici et maintenant ».** C'est ce qui explique pourquoi cette approche théologique ne craint pas de procéder à une analyse fouillée du réel, malgré ses imperfections, ni d'employer, pour ce faire, un vocabulaire et une terminologie qui se rapprochent beaucoup de ceux qui sont employés dans la Bible par les prophètes eux-mêmes. Il en résulte aussi que tout ce qui concerne la justice, la liberté et l'égalité fait partie de ses objets d'étude les plus importants. C'est ainsi que, grâce à la fois à l'intérêt que cette théologie contextuelle porte à l'étude des affaires publiques ; au fait qu'elle insiste sur la nécessité de réaliser une exégèse contextuelle ; et également à son souci de comprendre le plus fidèlement possible le texte scripturaire dans son sens originel afin d'en restituer toute la force première, la théologie contextuelle représente un véritable défi pour les Églises qui se permettent de professer des discours qui sont non seulement fermés à toute possibilité d'interprétation et d'herméneutique, mais qui, de surcroît, « momifient » la parole de l'Évangile et la transforment en une rhétorique déconnectée du réel (cf. § 47).

75. Dans le cadre d'un processus d'actualisation, il paraît assez naturel et nécessaire de procéder, en matière liturgique, à un travail de renouvellement et de réforme, voire de parachever ce qui a déjà été accompli dans ce domaine au cours des cinquante dernières années : il s'agira, en effet, de procéder à la fois à la revalorisation du riche héritage oriental traditionnel et à sa modernisation, de façon à ce qu'il puisse s'articuler de manière harmonieuse avec la culture de ce siècle ainsi qu'avec ce que la modernité impose de défis au Moyen-Orient aujourd'hui. Le travail de réforme concerne essentiellement les rites et les langues liturgiques dans lesquels ils sont pratiqués. Toutefois, dans les pays de la diaspora, les Églises orientales sont davantage conscientes du fait qu'elles se doivent de procéder à une adaptation de leurs liturgies à la culture des peuples et

des pays qui accueillent les chrétiens du Moyen-Orient. Et il va sans dire que le plus grand défi, dans ces cas-là, consiste à concilier la nécessité d'effectuer une incontournable adaptation aux cultures et aux langues locales d'une part, et de préserver, d'autre part, ce qui fait l'esprit de leur patrimoine d'origine, telle que la richesse de leurs différentes formes d'expression stylistique ou celle de leur iconographie symbolique.

76. Il va sans dire qu'une des exigences pour parvenir au renouvellement du discours théologique grâce à la méthodologie de la théologie contextuelle serait d'amorcer la transition d'une culture de la polémique et de l'exclusion à une culture du dialogue et du rapprochement, que ce soit par le dialogue œcuménique ou par le dialogue interreligieux – et en particulier avec l'islam et avec le judaïsme. Les conditions pour pouvoir effectuer cette transition dépendront d'une capacité d'ouverture à l'*autre* sans restrictions préalables, ainsi que d'une capacité à l'écouter et à accepter d'entendre la vérité de sa foi telle qu'il la comprend et l'expose lui-même, sans chercher à faire des projections ni à vouloir réduire son discours. Développer l'art du dialogue requiert, par ailleurs, que les problèmes théologiques soient abordés à la lumière de nouvelles approches exégétiques réalisées avec le souci de l'esprit critique et de la mise en perspective historique, ainsi qu'avec le souci de l'ouverture aux apports des sciences humaines modernes. Sachant qu'une attention toute particulière devra être portée à toutes les questions délicates qui concernent les champs de la morale et de la politique comme la question de pouvoir déterminer quelle serait la meilleure façon de préserver la dignité humaine ainsi que la liberté individuelle – dans laquelle sont comprises également la liberté de conscience, la liberté d'opinion et la liberté d'expression.

77. Un des moyens les plus importants par lesquels un renouveau théologique pourra advenir est le développement de l'éducation à l'esprit critique ainsi que le développement d'espaces consacrés à l'innovation et à la créativité, et dédiés à l'intention de la génération des jeunes filles et des jeunes gens : il s'agira, en effet, de leur permettre de puiser dans les dons extraordinaires dont les a pourvus l'Esprit Saint, et qui, la plupart du temps, restent inexploités dans la vie ecclésiale (cf. § 68). Aujourd'hui, les Églises du Moyen-Orient sont appelées à remettre en question leur conception de l'éducation et à la réexaminer dans une perspective critique, afin qu'elles s'efforcent d'éduquer une génération qui n'adhère pas aveuglément aux discours qui lui sont professés en les considérant comme des vérités absolues, et qui ne s'enferme pas non plus dans le passé ; une génération qui serait encore, au contraire, en capacité de tirer les leçons du passé pour construire son présent : bref, des générations capables d'affronter le réel. Des générations qui, enfin, seraient capables aussi d'exercer un esprit critique fécond, au lieu de s'emprisonner elles-mêmes dans un entrelacs de préjugés caducs.

78. Il semblerait qu'un autre des plus grands défis à relever consisterait à réussir à concevoir une nouvelle approche intégrative au sein des programmes de formation chrétiens, qui permettrait d'appréhender chaque individu dans sa différence – que cette différence s'exprime sur le plan corporel, cognitif, moral ou spirituel ; et ce aussi, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque individu sur chacun de ces plans. Les établissements

éducatifs chrétiens ont le devoir de créer des espaces dans lesquels chaque être humain, quelle que soit son Église ou sa religion d'origine, se sente accueilli, au même titre que ses pairs, dans le respect, l'acceptation, l'amour et l'égalité de traitement. Dans cette perspective, il paraît pertinent de s'autoriser à ouvrir les frontières du contenu de ces formations à des champs disciplinaires issus des sciences humaines et de sensibiliser les nouvelles générations à ces disciplines, et cela en complément même de l'action pédagogique des milieux académiques qui prennent déjà en charge le traitement de sujets très sérieux. Par ailleurs, l'intérêt de préconiser cette ouverture à ces autres champs disciplinaires réside dans le fait que ces disciplines sont spécialisées dans des approches méthodologiques et conceptuelles qui sont capables de produire de potentielles solutions pour ce qui est de la conception de réformes, ainsi que d'outils d'analyse critique permettant d'appréhender les changements qui accompagnent l'accélération du développement du numérique, ainsi que l'invasion des pédagogies d'apprentissage par les nouvelles technologies ; sans compter, en outre, avec le fait que ces disciplines sont également capables d'aider à mieux saisir la nature de l'impact et des enjeux liés à ces changements accélérés qui touchent actuellement tout autant les individus que les communautés.

79. Il appartient au discours théologique, à la littérature liturgique ainsi qu'aux programmes éducatifs de contribuer à mettre en valeur le principe de fraternité entre les Hommes que l'on retrouve dans la Bible et la Tradition chrétienne, sachant que le point de départ de ce principe de fraternité ainsi que son cadre de référence se fondent sur les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption par Jésus-Christ. C'est sur ces deux derniers dogmes qu'est bâtie la foi chrétienne et que s'ancre le principe de communion avec Dieu et avec son prochain en tant qu'il est le signe de l'amour de Dieu et de sa glorification (Matthieu 25 : 31-46). **L'intégration de l'autre dans ce processus de fraternité justifie la place centrale du service dans l'Église ainsi que sa dimension sacrée, puisque sans l'autre en tant qu'être différent, la communion d'amour et la foi chrétienne seraient vidées de tout leur sens.** En effet, l'exclusion de l'autre est un contre-sens total qui revient à annuler la Rédemption christique et son unicité, puisque c'est l'autre qui constitue précisément le point de départ de tout projet éducatif, de toute pratique liturgique et de tout discours théologique.

CHAPITRE TROISIÈME

LES CHOIX ET LES STRATÉGIES

80. « C'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance » (Deutéronome 30 : 19b). La réalité sociale, politique et théologique du Moyen-Orient et tous les défis qu'elle soulève placent les chrétiens devant des choix décisifs qui nécessitent un changement profond d'attitude. Un tel changement exige de leur part le renoncement à l'obsession de la raison d'être et de la survie pour oser le défi de la présence et du témoignage. Cela signifie pratiquement l'élaboration de politiques générales et de stratégies inspirées des valeurs de l'Évangile. Le rôle prophétique dont s'acquittent les chrétiens émane d'une part, de leur témoignage rendu au Christ ressuscité, et d'autre part, de leur intégration dans leurs sociétés, tenant compte des divers contextes géopolitiques.

81. À l'heure actuelle, les Églises du Moyen-Orient sont invitées à se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint et à entreprendre une conversion profonde qui reflète le dynamisme de l'Évangile et l'authentique esprit prophétique qui leur assure une ouverture à un vrai dialogue avec la postmodernité (cf. § 15). Une telle démarche permet aux Églises d'accomplir leur mission et d'assumer leur rôle, en toute fidélité et créativité, pour relever les défis auxquels notre région est exposée.

82. L'unité de l'Église et le mouvement œcuménique représentent un défi unique au Moyen-Orient. Il convient alors que les Églises renouvellent leur engagement œcuménique conformément au dernier commandement du Seigneur énoncé la veille de sa Passion (Jean 17 : 21), plus particulièrement au sein du CEMO et avec les Églises du monde et les institutions œcuméniques internationales. **Nous exhortons nos Églises à ranimer l'esprit de la synodalité, à proscrire l'esprit de polémique et de rivalité et à soutenir concrètement le CEMO en tant que forum œcuménique et instrument pour progresser ensemble sur le chemin de la communion plénière.** Aujourd'hui, le CEMO a besoin d'une réforme de structure et de gouvernance. Il doit adopter de nouveaux critères de discernement, de gouvernance et de compétence loin de tout système de rotation arbitraire dans le choix de ses responsables, employés et programmes (cf. § 36, 41, 66-67).

83. Il est important pour les Églises du Moyen-Orient de soutenir les causes des peuples de la région en usant de la méthode de la théologie contextuelle, aussi bien au niveau local que régional, et d'éviter de ressasser le passé, de reproduire les stéréotypes, de stagner dans l'émotivité et d'exagérer dans la spéculation. Il serait également utile que ces Églises œuvrent pour élaborer leur propre théologie contextuelle, selon les critères scientifiques, laquelle théologie joindrait à la compréhension du passé, un regard nouveau sur l'avenir et une lecture des signes du temps, sans hésiter à s'engager dans les débats de la sphère publique, en vue du bien commun (cf. § 74).

84. Nos Églises sont appelées à renouveler leur discours théologique, en l’adaptant aux exigences du temps, de sorte qu’il soit compréhensible par le Peuple de Dieu et qu’il devienne un outil pratique pour la mission, le témoignage et le dialogue. Cela se réalise, en un premier temps, à travers la théologie contextuelle, la définition précise de la terminologie, l’unification du discours théologique en arabe et l’entretien des rapports avec la théologie élaborée dans les Facultés de théologie dans le monde. Dans un second temps, il faudrait également que le discours liturgique soit adapté aux exigences de la théologie contextuelle en vue de son renouvellement (cf. § 72-79).

85. Nous exhortons nos Églises à relancer l’Association des Facultés et Instituts théologiques au Moyen-Orient (ATIME) et à établir un plan de collaboration œcuménique qui fédère ces facultés autour d’une vision commune en vue de dispenser aux futurs pasteurs une formation ouverte aux réalités du monde, fidèle à la Tradition et imprégnée d’un esprit critique. Cette entreprise nécessite la révision et la mise à jour des programmes théologiques, philosophiques et pastoraux dans ces Facultés et Instituts. En outre, elle requiert la collaboration dans les divers domaines de la formation théologique, l’échange d’informations, la mise en place de programmes de mobilité d’étudiants et d’enseignants (cf. § 73). Nous exhortons, de même, ces Facultés et Instituts à contribuer efficacement à la formation spirituelle et théologique des fidèles.

86. La condition de la femme requiert aujourd’hui un profond changement d’attitude et de comportement dans nos Églises, en raison de sa dignité, de sa valeur unique aux yeux de Dieu et de son égalité avec l’homme (cf. § 69). Voilà pourquoi **nous recommandons à nos Églises d’œuvrer sérieusement à dénoncer l’injustice commise à travers les siècles envers les femmes et à améliorer leur statut au sein de l’Église et de la société. Nous invitons les Églises à entreprendre des initiatives audacieuses qui assurent la complémentarité de la femme et de l’homme dans le ministère, sans privilégier l’un au détriment de l’autre.** À ce sujet, il est indispensable d’adapter les structures, les enseignements et les pratiques en vue de favoriser la participation des femmes dans tous les domaines, notamment celui du ministère, du *leadership* et de la prise de décision.

87. Les Églises sont appelées à l’écoute des jeunes quant à leur aspiration au renouveau et à la réforme. Elles doivent également prendre en considération leurs énergies positives, leur esprit critique et leur volonté de développement. Elles sont invitées à créer des espaces *ad hoc* pour l’engagement, voire l’intégration des jeunes dans la vie ecclésiale et dans les affaires politiques. Cela implique de renoncer à les ignorer sous prétexte qu’ils pourraient révolutionner les traditions culturelles et sociales établies ou renverser la hiérarchie des valeurs sociales. **Les institutions ecclésiastiques gagneraient à développer les structures interactives avec les jeunes à partir d’un respect réciproque qui évite les propos condescendants à leur sujet.** Elles ont intérêt à investir dans la formation de jeunes cadres pour les préparer à leur future mission de *leaders* et responsables, car **la jeunesse constitue non seulement l’avenir des Églises, mais aussi son présent, et joue un rôle primordial dans l’édification d’une société basée sur la citoyenneté** (cf. § 68 et 77).

88. Dans l'objectif de consolider la présence des chrétiens au Moyen-Orient, une étroite et systématique collaboration est requise entre les Églises de la région et leurs fidèles installés dans les pays d'immigration. Une telle démarche se réalise en exhortant au retour ceux qui l'envisagent et en encourageant les autres à conserver leurs valeurs authentiques et leurs traditions culturelles et ecclésiales, dans les pays d'accueil.

89. Il est digne des chrétiens du Moyen-Orient d'adopter, dans leurs Églises et leurs institutions, des politiques cohérentes et des stratégies fondées sur la culture du respect de la diversité, sur la reconnaissance du droit à la différence, sur l'intégrité économique, sur la justice sociale et le commerce équitable. De telles politiques s'exercent dans le cadre d'une saine gouvernance basée sur la transparence, avec pour garantie, la compétence et le professionnalisme. De plus, la bonne gestion des ressources naturelles, financières et humaines est recommandée, car elles constituent une partie intégrante de la création et de sa sauvegarde.

90. Nous recommandons aux Universités, Instituts et Écoles appartenant aux Églises de dispenser une éducation fondée sur les valeurs humaines, afin de former des citoyens responsables et de construire une opinion publique privilégiant l'attention à l'autre et le respect de sa personne. Enracinée dans l'histoire et la géographie et interagissant avec elles, cette éducation aura un impact positif sur le processus de mutation sociale vers la citoyenneté et l'épanouissement de l'homme et de la femme.

91. Les Églises sont appelées à encourager leurs fidèles à s'engager dans les institutions ecclésiastiques et les fonctions publiques selon leurs talents, leurs compétences et leurs spécialités, loin de toute forme de corruption, tels que le clientélisme, le favoritisme, l'exploitation et l'opportunisme, afin de servir le Peuple de Dieu et de promouvoir le bien commun.

92. Les chrétiens sont invités à développer une approche théologique et intellectuelle qui permette d'ouvrir une nouvelle page dans les rapports avec les fidèles de la religion juive. Ces derniers forment une partie intégrante de la mosaïque religieuse du Moyen-Orient et de sa réalité plurielle. **Ensemble, ils sont appelés à s'engager dans un dialogue sérieux, fondé sur les valeurs de justice, de paix, de dignité de l'homme et de respect de la création. Chrétiens et Juifs devraient toutefois s'abstenir d'adhérer au discours de certains courants pro-sionistes, traumatisés par le remords des siècles d'antisémitisme et par l'holocauste juif, par complaisance au lobby sioniste.** Le dialogue judéo-chrétien doit conduire d'une part, au rétablissement de la justice au peuple palestinien, à la dénonciation de l'occupation et de la colonisation substitutive. Ce dialogue doit d'autre part œuvrer pour rétablir une paix juste et durable dans la région, et proscrire le concept d'État confessionnel ou ethnique qui contredit la fondation d'un État de droit.

93. Au Moyen-Orient, le dialogue islamo-chrétien devrait éviter la duplicité du discours, la courtoisie superficielle, le faste intellectuel et le monopole élitiste. Il a pour tâche de définir, au double niveau conceptuel et pratique, le rôle que les deux religions

devraient jouer dans la sauvegarde de la liberté de conscience et le rétablissement de la paix. Ce rôle est particulièrement requis dans ce berceau du monothéisme, qui a tissé, à travers l'histoire, en dépit des écueils de la diversité, des modèles estimables de fraternité et de coopération. Quant aux confrontations du passé, entre chrétiens, musulmans et fidèles d'autres religions, elles requièrent dans le dialogue islamo-chrétien une prise de conscience qui permettrait de tirer les leçons de l'histoire pour investir dans la promotion de l'homme et de la femme, et de l'État de droit dans cette région.

94. Les chrétiens du Moyen-Orient s'abstiendront d'adhérer, voire de s'identifier à des régimes politiques oppressifs, qu'ils soient issus de doctrines laïques, d'idéologies théocratiques ou de nature féodale clanique. Ils rejeteront toute alliance de minorités et tout appel au protectionnisme. Tout cela exige à la fois de cesser de « politiser » la religion ou d'attribuer à la politique un caractère religieux, en préservant le rôle sociétal actif des chrétiens, sans abus de pouvoir, de garantie d'autorité et d'opportunisme personnel.

95. Les chrétiens du Moyen-Orient sont enracinés dans leur terroir. Leur engagement se traduit par l'intégration dans leurs sociétés respectives, la coresponsabilité et la recherche du bien commun. Il leur incombe la responsabilité de s'engager en faveur des causes des peuples autochtones, malgré leurs disparités ethniques et religieuses et de leurs orientations idéologiques diverses. **Cela requiert l'émancipation de toute peur et la contribution à la formation d'une arabité éclairée par la liberté (cf. § 62). Leurs Églises sont donc appelées à entreprendre des initiatives constructives et efficaces, des stratégies qui confirment les fidèles dans leur pays, et à soutenir leur engagement dans les affaires publiques et dans leur lutte pour fonder un État de droit,** régi par des lois civiles modernes, où prévaut la citoyenneté comme garantie de la diversité.

96. Nous exhortons nos Églises à demander la révision du statut civil personnel. Nous les invitons aussi à participer activement à l'élaboration de ce nouveau statut personnel pour garantir la neutralité de l'État vis-à-vis des chrétiens et leur intégration dans un état citoyen, un état de droit équitable envers tous.

97. Le rôle prophétique des chrétiens du Moyen-Orient les engage à défendre la liberté, la justice, les droits de l'homme, le droit à l'autodétermination, la démocratie, l'alternance pacifique au pouvoir dans toute la région. Les chrétiens du Moyen-Orient s'engagent également à lutter contre toute injustice et abus, notamment envers le peuple palestinien et son droit à avoir un État indépendant, ayant pour capitale *Al-Qouds*. Ce rôle inclut aussi le retour des réfugiés conformément aux garanties promises par les résolutions et les conventions arabes et internationales. Les chrétiens sont sollicités à œuvrer pour la fin de la guerre et la cessation des conflits violents vécus par les peuples syrien, libanais et irakien, à travers l'institution d'un État de droit dans ces pays. Cet état doit respecter l'expérience historique des peuples et bannir toute tentative de changement de leur identité qui porterait préjudice aux réglementations et au pacte social dans ces pays (cf. § 56-64).

98. L'accueil des réfugiés et des déplacés au nom de la fraternité humaine est un engagement mentionné, à maintes reprises, dans la Bible. Il exige, aujourd'hui, le rejet du populisme et des sentiments nationalistes qui engendrent des comportements racistes contraires à l'esprit de l'Évangile. L'engagement chrétien dans cet accueil doit se baser sur l'alignement des droits des réfugiés et déplacés aux droits des pays d'accueil. Par ailleurs, force est d'insister sur le droit des réfugiés à retourner dans leur pays, et des déplacés à l'intérieur de leur pays à retourner dans leurs villes et villages, et à recevoir une indemnité équitable. En fait, de pareilles mesures protègent leur identité et sauvegardent la diversité au sein des sociétés. **Il est aussi d'une grande importance que les chrétiens viennent au secours des opprimés et de ceux dont les droits sont bafoués, qu'ils les défendent et les réintègrent dans leur autonomie,** qu'ils œuvrent à dénoncer leurs oppresseurs et à les inculper au nom de la justice (cf. § 64, 70-71).

99. Les médias et les nouvelles technologies de communication constituent aujourd'hui un vecteur essentiel pour la propagation des valeurs humaines et chrétiennes, en raison notamment de l'espace qu'ils ont acquis au cours des dernières décennies et de leur rôle prépondérant dans la vie quotidienne. Aussi, les Églises doivent-elles **accorder une attention prioritaire à ces médias et à ces nouvelles technologies dans l'élaboration de leur politique et stratégies** ainsi que dans la promotion du vivre-ensemble et du respect de la diversité. Il est donc urgent de **développer un plan commun de communication œcuménique dont le discours sera mis au service de la Bonne Nouvelle et du respect de la dignité humaine,** qui s'adressera à la fois à la raison et au cœur, loin de tout traditionalisme, de toute religiosité et de tout débat apologétique.

100. Ces choix et stratégies sont l'expression de l'engagement des chrétiens du Moyen-Orient en faveur du vivre-ensemble et de l'assurance d'une vie digne pour toute personne dans la région. Ils signifient également un rejet déterminé de l'expansion d'une culture de la mort et du recours à la violence comme seul moyen pour résoudre les conflits. La présence chrétienne doit se fonder sur le service (en grec : *diakonià*) de tout homme et de toute femme (cf. § 69 et 86), sur l'amour désintéressé, sur le pardon sincère en obéissance à la volonté de Dieu. Notre but est de contribuer à rendre le Moyen-Orient plus juste et plus humain, afin que se réalise en lui le Royaume de Dieu. C'est ainsi que les hommes et les femmes obtiennent la vie en abondance, la vie à laquelle Dieu les prédestine selon la parole du Christ dans l'Évangile de Jean : « *Quant à moi, je suis venu pour qu'ils aient la vie, et pour qu'ils l'aient en abondance* » (Jean 10 : 10).

Le Groupe « Nous choisissons la Vie »
Beyrouth, 28 septembre 2021

Liste des Auteurs

Mme Souraya Bechealany (Liban)
P. Khalil Chalfoun (Liban)
P. Gabriel Alfred Hachem (Liban)
Rev. Najla Kassab (Liban)
M. Assaad Elias Kattan (Liban/Allemagne)
Rev. George Jabra Al-Kopti (Jordanie)
M. Michel Nseir (Liban/Swiss)
Rev. Mitri Raheb (Palestine)
M. Ziad El Sayegh (Liban)
Sr Emilie Tannous (Liban)
P. Roupheal Zgheib (Liban)



WE CHOOSE ABUNDANT LIFE

نفتار الحياة

Le Groupe "Nous Choisissons la Vie"
Beyrouth, 28 septembre 2021

 NAKHTARALHAYAT
 NAKHTARALHAYAT
 NAKHTARALHAYAT
 WECHOOSEABUNDANTLIFE
 wechooseabundantlife@gmail.com
 wechooseabundantlife.com